



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2015

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU KASAÏ ORIENTAL

PRODAKOR – RDC1217111



ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	7
1.3.1 <i>Pertinence</i>	7
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	8
1.4 CONCLUSIONS.....	10
2 MONITORING DES RESULTATS	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	12
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	13
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	14
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	15
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.2.2 <i>Impact potentiel</i>	18
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	19
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	33
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	33
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	35
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	36
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	38
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	38
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	39
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	40
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	44
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	44
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	45
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	45
2.7. THEMES TRANSVERSAUX.....	46
2.7.1. <i>Genre</i>	46
2.7.2. <i>Environnement</i>	46
2.8. GESTION DES RISQUES.....	47

3. PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	50
3.1. REORIENTATIONS STRATEGIQUES	50
3.2. RECOMMANDATIONS.....	54
3.3. ENSEIGNEMENTS TIRES	54
4. ANNEXES.....	55
4.1. CRITERES DE QUALITE.....	55
4.2. DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	58
4.3. CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	63
4.4. APERÇU DES MORE RESULTS	63
4.5. RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	64
4.6. RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	67

Acronymes

APSKO	Association des Producteurs des Semences du Kasai Oriental
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCP	Conseil Consultatif Provincial
COPROSEM	Conseil Provincial des Semences
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
DAPP	Division d'Analyse Prospective et Planification
DGD	Direction Générale au Développement
DT	Délégué Technique d'une OP
DTF	Document Technique et Financier
EST	Expertise Sectorielle et Thématique
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
HQ	Head Quarter
INERA	Institut National de Recherche Agronomique
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
IPAPEL	Inspection Provincial de l'Agriculture, Pêche et Élevage
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
KOR ou KO	Kasai Oriental
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Paysanne Agricole
OPB	Organisation Paysanne de Base
PE	Parcelle Expérimentale paysanne
PRECOP	Programme de Renforcement des Capacités des Organisations de Base par l'octroi des bourses
PRODAKK	Programme de Développement Agricole au Kwango Kwilu
PRODADEKK	Programme de Développement de l'Agriculture et de Désenclavement au Kwango Kwilu
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans le Kasai Oriental
PRODAT	Programme de Développement Agricole dans la Tshopo
PRODEKOR	Programme de Désenclavement au Kasai Oriental
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
RDC	République Démocratique du Congo
R&D	Recherche et Développement
RH	Ressources Humaines
RR	Représentation Résidente
SENASEM	Service National des Semences
SQD	Semence de Qualité Déclarée
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion auprès du Minagri
VE	Vergers expérimentaux paysans

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

PAYS	RDC
NOM PROJET	PRODAKOR
CODE PROJET	RDC1217111
ZONE D'INTERVENTION	Kasaï Oriental
BUDGET	11, 000,000 Euro
INSTANCE PARTENAIRE	MINAGRI
DATE CONVENTION SPECIFIQUE	03/07/2013
FIN DU PROJET	Octobre 2018
EXPIRATION CS	02/07/2020
DURÉE (MOIS)	60
GROUPE CIBLES	Les Organisations Paysannes Agricoles ; Les structures provinciales déconcentrées chargées du développement agricole (inspections des secteurs et territoires, Ministère provincial en charge de l'Agriculture et du Développement Rural , IPAPEL, le SENASEM) et Ministère provincial en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfant. ; Les petites entreprises (pépinières, unités de transformation et de stockage, agro multiplicateurs); Le centre de recherche de l'INERA à Ngandajika.
Impact	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Output	<ol style="list-style-type: none">1. La production et la productivité des exploitations agricoles sont améliorées afin de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché avec l'appui à des systèmes d'exploitation familiale sédentarisés, diversifiés et durables2. Les conditions pour la conservation, la transformation et la commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorées3. La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée.4. Le leadership des femmes rurales est renforcé.
Année couverte par le rapport	2015

1.2 Exécution budgétaire

Activités PRODAKOR	BUDGET	DEPENSES		SOLDE au 31-12-2015	Taux de réalisation fin 2015
	euro	Années Précédentes (2013-2014)	Année couverte par le rapport (2015)		
Total	11.000.000	1.308.666	2.081.715	7.609.619	31%
A : La production et la productivité dans les exploitations familiales sont améliorées	4.260.940	260.891	1.151.743	2.848.306	33%
B : La conservation, la transformation et la commercialisation sont améliorées	1.088.000	20.094	38.357	1.029.549	5%
C : La gouvernance du secteur agricole est renforcée	1.235.500	6.227	71.649	1.157.624	6%
D : Le leadership des femmes rurales est renforcé	387.500	1.449	4.501	381.550	2%
X : Réserve budgétaire	185.185	0	0	185.185	NA
Z : Moyens généraux :	3.842.875	1.020.006	815.464	2.007.406	48%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le PRODAKOR s'inscrit dans l'approche « Programme » relocalisé au niveau des Provinces. La posture du PRODAKOR se définit dans un principe de facilitation pour la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le développement et la structuration du secteur agricole. La stratégie du PRODAKOR s'inscrit donc au plus proche des dynamiques économiques et socio-professionnelles du secteur agricole. Elle se concentre sur un processus d'émergence, de mise en réseau et d'autonomisation de services agricoles étatiques, privés et socio-professionnels.

L'émergence et l'autonomisation des services agricoles est un processus lent, à accompagner :

- D'une part, en positionnant les paysans et plus généralement les privés dans l'initiative et le pilotage du processus d'amélioration de leur propre environnement socio-professionnel, on souhaite enclencher un processus plus légitime, plus pertinent et plus rapide dans l'appropriation et le pilotage local des dynamiques de changement. Le subsidie est un outil qui doit alors être intégré pour uniquement servir les dynamiques de prise d'initiative, de structuration et d'autonomisation de ces services.
- D'autre part, la réactivation de l'état à travers les services publics, lui permette de jouer un rôle direct et de contribuer concrètement au renforcement des acteurs privés et socio-professionnels, pour le développement des dynamiques sectorielles. Ce rapprochement à l'échelle locale entre l'état et les acteurs économiques et professionnels est très constructif dans le contexte d'un état fragile. L'évolution de la posture des services publics passant d'un comportement exclusivement de « contrôleur », à un rôle d'appui-conseil et d'analyse du secteur, ouvre des perspectives démocratiques porteuses dans le rapprochement entre la société civile et la sphère politique.
- En plus des enjeux relatifs à l'émergence de pôles de compétences et d'accès localisé à des services techniques, on organise l'intervention autour de l'émergence de leaders locaux, de la mise en réseau des acteurs et d'un dialogue interprofessionnel, sur des thèmes concrets et ancrés dans les expériences, les problématiques et les dynamiques locales,.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Actuellement, les effets de nos actions sur l'outcome sont faibles. En effet, l'augmentation des revenus des ménages de manière durable dépend de nombreux facteurs liés à notre programme mais elle est avant tout et surtout liée à la prise d'initiative, à la gestion familiale de l'exploitation et à l'implication des ménages dans l'émergence des services, qui par la suite, pourront permettre dans la durabilité une valorisation des revenus familiaux. Le processus est donc long et fortement exposé à des facteurs internes aux ménages qui peuvent souvent nous échapper.

L'augmentation des revenus dépendent donc aussi de facteurs totalement hors de la sphère de contrôle tels que : la gestion de l'exploitation familiale, les choix d'assolement, les choix des techniques, l'appropriation des innovations, l'implication individuelle dans l'émergence des services, ...

Le critère d'efficacité devrait toutefois pouvoir évoluer dans le temps avec l'implantation et la consolidation des méthodologies d'accompagnement proposées par le PORDAKOR. Ces méthodologies visent à l'éveil séquentiel du secteur et de ses acteurs par leur prise de responsabilité et leur autonomisation.

Conformément à la stratégie, nous estimons que les choix des actions qui animent les outputs devraient permettre à moyen et long terme d'atteindre l'outcome.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Les deux premières années du projet, les réalisations budgétaires avaient pris pas mal de retard. 2015 a marqué le redémarrage du programme par un cadrage stratégique de ses activités, pour arriver en fin d'année à trouver un rythme de croisière et une planification qui correspond à une projection réaliste des exécutions, jusqu'à la fin du programme.

Cependant nous sommes encore en train de corriger notre intervention pour certains certains outputs. En effet, des problèmes techniques et stratégiques ont été constatés sur le volet semence du programme et des solutions sont en cours d'émergence. Le résultat 4 sur le genre a également accumulé un certain retard. 2016 nous permettra de rattraper ce retard et d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre intervention.

On peut ajouter que :

- Les subsides sont utilisés pour encourager les dynamiques de structuration et d'autonomisation dans un processus d'engagement et de responsabilisation des acteurs ;
- Le programme couvre depuis 2015 le renforcement des capacités et l'autonomisation de 1 OP faïtière provinciale, 1174 OPB paysannes, composées en moyenne de 20 personnes ; soit près de 23 200 ménages impliqués dans le processus de structuration sectorielle proposé par le PRODAKOR ;
- Le programme accompagne depuis 2015, 4 services publics dans leur renforcement des capacités à fournir des services dans leurs rôles et mandats. Ce nombre de service augmentera encore en 2016.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

L'accueil de la stratégie par les partenaires locaux a été chaleureux et leur implication immédiate. Cependant, le schéma opérationnel du PRODAKOR vient de démarrer et le processus de prise d'initiative et d'appropriation suivra son cours tout au long du programme, au rythme des acteurs locaux. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions certaines.

Par la stratégie du PORDAKOR, chaque acteur (institutionnel, privé, socio-professionnel, ...) est positionné dans son rôle et mandat à travers la prestation de service auprès d'autres acteurs. Par sa posture de facilitation et par l'utilisation des subsides pour orienter les dynamiques sectorielles, l'intervention technique directe du PRODAKOR est donc limitée. Par les processus de renforcement des capacités qui animent le réseau, le PRODAKOR souhaite assurer l'ancrage et l'autonomisation des compétences et des services nécessaires à la réalisation des outputs et à la pérennisation des dynamiques sectorielles enclenchées.

Le PRODAKOR a bénéficié d'un bon appui politique durant l'année 2015 mais l'instabilité actuelle complique l'ancrage institutionnel du programme. Cette situation étant propre aux états fragiles, nous misons dans un premier temps sur le renforcement des capacités des services publics, dans la concertation et l'analyse des dynamiques sectorielles, dans lesquelles ces services techniques s'impliquent avec le PRODAKOR. Le développement de cette capacité analytique est essentiel pour fournir les informations nécessaires au débat politique et à la définition des orientations prioritaires d'une politique agricole devant répondre concrètement aux dynamiques sectorielles et aux perspectives spécifiques de la province.

Sur base de ces analyses, nous espérons pouvoir conduire ces services publics à proposer des ratios devant permettre le dimensionnement technique et financier des interventions publiques au sein du secteur. Ces ratios sont essentiels pour que les politiciens puissent définir de manière concrète les objectifs techniques et financiers réalistes de l'engagement de l'état dans le développement du secteur.

1.4 Conclusions

Le PRODAKOR s'est doté d'une stratégie et de méthodologies partagées avec ses partenaires. Cette stratégie repositionne l'intervention du PRODAKOR au cœur des dynamiques économiques et professionnelles du secteur agricole dans l'ancienne Province du Kasai Oriental. Ces éléments ont permis une mise en action coordonnée des actions, par le partage d'une vision commune entre les acteurs paysans, privés et étatiques.

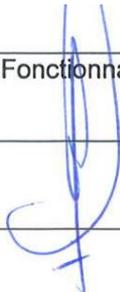
La posture du PRODAKOR et l'utilisation des subsides sont orientées dans des processus de facilitation et de renforcement des capacités des acteurs locaux pour qu'ils puissent porter leurs propres rôles et mandat, à travers la fourniture et l'autonomisation de services, au sein de filières prioritaires.

3 filières agricoles ont été priorisées. L'ancrage des services privés, socio-professionnels et étatiques sont destinés à développer, structurer et professionnaliser ces filières agricoles. La place du ménage paysan est centrale dans l'approche et concentre actuellement notre intervention en amont de ces filières.

Mille cent septante-quatre (1174) OPB vivrières et de palmier à huile ont donc émergé en 2015 dans un processus de structuration et d'ancrage de services agricoles de proximité, en réseau avec les acteurs étatiques. Le secteur semencier se cherche encore et le PRODAKOR accompagne les réflexions visant à définir un schéma sectoriel cohérent et garantissant à chaque acteur sa place dans un réseau de service.

Les services de transformation et de commercialisation émergeront dans les filières sur base des expériences et des dynamiques enclenchées au sein des OPB. Ce travail débutera en 2016 mais prendra toute sa consistance en 2017, lorsque les premières OPB auront atteint un certain niveau de compétence dans la gestion de services agricoles.

Il est difficile de déjà formuler des conclusions solides sur la démarche entreprise par le PRODAKOR. Le schéma opérationnel ne fait que démarrer et les processus d'appropriation par les acteurs des notions de « service » et « d'autonomisation » pourraient prendre du temps, surtout dans la complexité du contexte kasaien. Mais l'orientation choisie nous semble porteuse et se trouve actuellement approuvée par les partenaires locaux. Les acteurs du secteur agricoles seront donc encore accompagnés dans un processus de prise d'initiative, d'amélioration et d'autonomisation de leur service, à leur rythme et tout au long du programme.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
	 Jorge Barbosa RESPONSABLE PRODAKOR

2 Monitoring des résultats¹

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Au niveau de la politique locale, 2015 a été marqué par des changements importants qui ne seront pas sans conséquences sur l'opérationnalisation du programme, les SMCL et la mise en place des accords de subside :

- L'éclatement du Kasai Oriental en trois provinces distinctes dont deux sont concernées par le programme, appellera à adapter nos modalités d'intervention avec le partenaire
- La destitution des Gouverneurs de Province et de leur équipe pour la nomination de Commissaires Spéciaux et Adjointes, appelle également à reconstruire de nouvelles relations avec le partenaire provincial
- Des incertitudes subsistent sur le maintien des équipes actuelles au sein des services publics partenaires

Pour le PORDAKOR, 2015 a surtout été marqué par la reconstruction d'une équipe autour de la relance du programme. En effet, entre décembre 2014 et mars 2015, il n'y avait plus d'ATI responsable de programme; un gap relativement long qui a considérablement ralenti le développement de l'équipe, des partenariats et du programme dans son ensemble.

La première phase du projet avait débuté en 2013 et s'est prolongée jusqu'en septembre 2015, par l'implantation logistique et opérationnelle du programme à Mbuji-Mayi et sur les antennes de Mwene Ditu et Ngandajika. Les premières activités de terrain et les premiers partenariats mis en place en 2014 se sont prolongées jusqu'au mois d'août. Dans le même temps, le nouveau responsable a conduit la finalisation des études de terrain, leur analyse et la définition d'une stratégie, d'une méthodologie globale et des indicateurs de réalisation, validés par la SMCL en juillet 2015.

A travers les premiers ateliers, les différents diagnostics et études liées à la baseline ont donc permis de développer avec les acteurs locaux une réflexion et une stratégie concertée, pour conduire à une vision commune sur les perspectives prioritaires de développement agricole. L'implication de l'ensemble des acteurs dans la réflexion et la définition de cette vision a été un élément essentiel pour une rapide mise en opération et pour l'amélioration des relations entre le PRODAKOR et ses partenaires.

Le mois de septembre 2015 a donc été marqué par le démarrage de cette nouvelle stratégie et des nouvelles activités, qui devront permettre de conduire le programme jusqu'à son terme. L'accompagnement des acteurs économiques et professionnels à la base, le renforcement des services techniques de l'état et la mise en réseau des acteurs autour de trois filières prioritaires, constituent le socle de cette stratégie, pour aboutir à une stimulation des initiatives professionnelles et des dynamiques locales.

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.1.2 Contexte institutionnel

- **Le milieu socio-professionnel paysan**

Face à la baisse de la productivité et à l'isolement des paysans dans les rapports de force au sein des filières, les producteurs cherchent à renforcer leur autonomie et à constituer des mécanismes de service mutualisé, au sein de petites organisations locales. Les paysans y abordent les problèmes d'innovation technique, de mobilisation de main d'œuvre et d'accessibilité aux intrants et petits équipements agricoles. Mais l'évaluation de ces organisations paysannes (OP) nous révèle un manque important de vision socio-professionnelle, de transparence et de structuration de services organisés autour des besoins des ménages agricoles. En effet, ces OP ne parviennent pas à orienter leurs activités dans une dynamique de service destiné aux membres et au profit des exploitations familiales, mais ont plutôt tendance à se focaliser sur la captation de ressources externes et à se mobiliser dans des activités communautaires. Ces OP n'arrivent pas à constituer, à elles seules, les moyens nécessaires à leur autonomie structurelle, technique et financière.

Conscients de cela, les agriculteurs expriment le besoin d'un dispositif d'accompagnement de proximité leur permettant de structurer des services d'appui-conseil dans un processus d'autonomisation et de professionnalisation, au plus proche des préoccupations familiales. L'émergence de ces services agricoles ouvre des perspectives concrètes de structuration des filières locales et de valorisation économique, autour de la production, la transformation et la commercialisation des produits familiaux.

- **Les services publics**

Nous avons trouvé des acteurs étatiques très isolés les uns des autres et de leurs responsables politiques. Ne recevant que peu d'instruction claire sur les modalités d'application des politiques locales, souvent trop conceptuelles et théoriques, ces services techniques sont en recherche et peu actifs sur le terrain. L'isolement du monde paysan face à l'Etat et les autres acteurs du secteur est important et contraignant. L'absence de vision commune de développement et d'espaces de concertation renforce cette fracture et empêche de porter un projet commun. Les enjeux d'un développement institutionnel et d'un dialogue entre acteurs sont donc essentiels à des perspectives de développement et de démocratie

Les acteurs publics ont bien des devoirs envers les acteurs professionnels, notamment celui de permettre la stimulation des dynamiques sectorielles, par des politiques et des stratégies adaptées. Actuellement, ces services ne sont pas à même d'identifier ces dynamiques et leurs potentiels immédiats pour le secteur. Ce manque de capacité analytique ne permet pas aux décideurs d'acquérir une vision claire sur les principaux problèmes sur lesquels il est prioritaire d'agir.

Le repositionnement de l'Etat à travers la réactivation des services techniques au plus proche des dynamiques économiques et sectorielles constitue un des enjeux majeur de la nouvelle stratégie. L'approche « Programme Provincial » de la CTB et l'implication des services de l'état dans l'accompagnement des acteurs agricoles socio-économiques et professionnels permettent de formaliser ce repositionnement des services publics. Les services de l'état actifs dans le développement agricole et qui ont déjà été appuyés par les UCAG, sont dotés de certaines ressources (informations, compétences, ressources humaines, matériel, ...) utiles à l'accompagnement des professionnels et des dynamiques du secteur. Ce rôle d'accompagnement nécessite un renforcement important des capacités dans le suivi des dynamiques sectorielles, l'analyse de leurs évolutions et

le ciblage de l'intervention publique. Le manque de capacité analytique des services publics ne permet pas aux décideurs politiques de développer des visions politiques claires ; ceci se répercute sur le secteur et sur l'ensemble de la politique agricole, jusqu'au pouvoir central.

Pour le PRODAKOR, les enjeux d'une évolution du contexte institutionnel repose sur :

- **Le renforcement du positionnement des paysans au sein des filières locales**
- **La mise en place et l'autonomisation de services agricoles, au plus proches des exploitations familiales**
- **Le renforcement des capacités des services publics à identifier et analyser les dynamiques sectorielles**
- **Le renforcement des capacités de l'Etat à proposer des services efficaces pour l'accompagnement de ces dynamiques sectorielles, à travers des politiques agricoles claires, transparentes et concertées**
- **La mise en place et l'autonomisation des cadres de concertation autour de problèmes concrets et immédiats**
- **Créer des dynamiques socio-professionnelles et politiques concertées et ascendantes**

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

2015 a marqué le lancement de la nouvelle stratégie. La concertation en amont et la validation de cette stratégie en SMCL a grandement facilité le démarrage et la gestion de son opérationnalisation.

Le processus de repositionnement des partenaires publics et civiles dans leurs rôles, leurs mandats et dans l'action est enclenchée à travers la mise en place d'accords de subsides. Les accords constituent non seulement le socle des modalités d'exécution mais aussi un des outils opérationnels le plus important du processus de responsabilisation des acteurs. Cette responsabilisation permet également de mieux définir la posture d'accompagnement du programme et d'en limiter l'ingérence dans les « affaires locales », qui devront au cours du temps, s'auto-réguler au sein des structures et des cadres de concertation par la mise en responsabilité réciproque des acteurs.

Ce processus de responsabilisation permet déjà de mobiliser et d'optimiser l'utilisation de l'ensemble des ressources locales. La mobilisation de ces ressources constitue en effet un des premiers engagements de l'acteur dans sa prise de responsabilité. Partir d'un renforcement et d'une valorisation des ressources locales existantes permet aussi de limiter le risque qu'engendreraient des apports externes trop importants sur la capacité de gestion locale, essentielle à la pérennité des interventions.

Chaque acteur est accompagné et renforcé dans ses capacités d'exécution de ses services, autour d'outils de gestion, de planification, de suivi et de bilans ; calendrier, thématiques, supports didactiques, outils techniques et outils de gestion, système de suivi, contrôle, ... sont donc partagés et définis conjointement. L'évolution stratégique doit se faire au sein des cadres de concertation dans la continuité des bilans et des perspectives identifiés par les acteurs. L'opérationnel est donc conduit principalement par les acteurs locaux à travers le développement, l'autonomisation et la mise en réseau de leurs services.

La rationalisation de la stratégie autour de 3 filières prioritaires (semencière, vivrière et

d'huile de palme) et au sein de 15 bassins de production facilite également la gestion des opérations et permet d'augmenter le potentiel d'efficacité du programme. Elle évite une dispersion et une surcharge de défis/compétences à acquérir par les acteurs locaux. Une expérience positive réalisée sur ces 3 filières laisserait plus facilement entrevoir des perspectives d'extension à d'autres filières.

Le PRODAKOR assure donc essentiellement un rôle de « financement + contrôle » et « d'observation + appui-conseil » sur:

- l'exécution technique et le respect des procédures liées aux accords qui régissent les partenariats
- les dynamiques techniques, professionnelles et institutionnelles à renforcer.

Cette posture permet :

- de responsabiliser chaque acteur dans son rôle au sein du secteur
- d'alléger la charge technique et opérationnelle du PRODAKOR
- d'accompagner les acteurs locaux dans leurs processus de renforcement des capacités « *on job* » de planification – suivi – bilan des services, vers l'autonomie
- d'ancrer et pérenniser le système de suivi au sein des structures locales

Ces atouts offrent également des perspectives d'évolution intéressante à long terme pour la CTB, dans l'idée d'un milieu doté d'acteurs et de services professionnels plus autonomes

2.1.4 Contexte HARMO

L'émergence d'une vision commune et partagée entre acteur est essentielle au développement d'un secteur et au rapprochement entre la société civile et les services de l'Etat. Cette démarche est au cœur de notre stratégie et implique l'ensemble des acteurs du secteur (privés, socio-professionnels, publics, politiques, associatifs, ...).

L'émergence de cadres de concertations occupe également une place importante dans notre stratégie. Les professionnels du secteur y partagent la planification, le suivi et le bilan des services. Ils y remontent les problèmes et les besoins, pour progressivement s'approprier les perspectives politiques du secteur. Les dynamiques sectorielles, leurs potentiels et leurs obstacles pourront ainsi être discutés et compilés en interprofession et avec les représentants de l'Etat. Ces cadres, émergeant aux différentes échelles territoriales, constituent donc un dispositif essentiel à la définition, au pilotage, à l'animation et au suivi des politiques agricoles intégrées.

Pour le PRODAKOR, l'ensemble de ces processus de concertation est donc essentiel à l'ancrage et à la pérennisation des dynamiques sectorielles enclenchées. Les premiers cadres de concertation ont été réactivés au sein du secteur semencier afin de revoir sa stratégie de développement. Cet exercice positif a débouché sur des résultats intéressants et sera étendu en 2016 sur les deux autres filières prioritaires (huile de palme et vivrière).

De nombreuses ONG locales ont émergées de programmes précédents. Leur posture reste complexe puisque qu'elle répond avant tout à l'obtention de nouveaux marchés de prestation. On constate que les relations entre les ONG locales et les paysans sont complexes et souvent caractérisés par une confusion de statut entre « les organisations professionnelles et les ONG locales ». Une dépendance relationnelle s'établit souvent, au détriment d'un processus d'autonomisation pourtant essentiel à l'amélioration des conditions de vie paysannes. Cet aspect du contexte local a été considéré dans notre approche stratégique et opérationnelle.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs²

Les indicateurs de la *Baseline* ont été définis en 2015 avec l'appui d'une mission backstopping de la CTB-EST et avec la participation des partenaires locaux, sur base des synthèses des études réalisées ; il n'existe donc pas d'indicateurs de réalisation pour 2014 (n-1), autres que ceux de la *Baseline*.

L'outcome est ambitieux et complexe. En effet, il dépend fortement de nombreux facteurs externes aux activités et qui sont caractéristiques d'un milieu pauvre. Les activités proposées permettent de structurer le milieu par ses acteurs pour offrir un contexte et un environnement propice à l'augmentation du revenu des ménages, mais elles ne permettent pas d'agir directement sur le revenu des ménages. La stratégie se reposant plus sur des dynamiques conduites par les acteurs locaux, leur manière de les gérer et de les porter, il est difficile d'engager à notre niveau l'identification d'indicateurs intermédiaires précis.

Pour l'outcome, l'ensemble des indicateurs de base ont été identifiés par une enquête ménage et ne pourront être réappréciés qu'en fin de programme par une nouvelle enquête de clôture. Il nous semble peu pertinent de réaliser ce type d'enquête lourde et coûteuse chaque année. Le tableau suivant, reprend donc l'ensemble des indicateurs de base et de résultat identifiés pour l'outcome.

Objectif Spécifique, Résultats et Sous-résultats	INDICATEURS	BL		EVOLUTION					SOURCES DE VERIFICATION
		2014		2015	2016	2017	2018	TOTAL	
OS: Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans la Province du Kasai Oriental dans un processus respectueux	Augmentation du revenu mensuel moyen des ménages impliqués dans le développement des filières (PRODAKOR) vs non impliqués	< 20\$	34,58%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		20\$ - 50\$	28,57%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		51\$ - 100\$	25,16%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		> 100 \$	11,69%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage

de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes	Augmentation de la diversification agricole moyenne des ménages impliqués dans le développement des filières (PRODAKOR) vs non impliqués	< 3 cultures:	55,41%	x	x	x	↘	↘	Enquêtes par échantillonnage
		> 2 cultures:	47,60%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		% ménages produisant Palmier à huile	32,79%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		% ménages produisant Maïs	94,67%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		% ménages produisant Niébé	49,48%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		% ménages produisant Arachide	39,63%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		% ménages produisant Soja	32,16%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
	Augmentation des surfaces moyennes par ménage impliqués dans le développement des filières (PRODAKOR) pour les différentes spéculations vs non impliqués	Palmiers à huile	21 - 50 pieds	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Maïs	25 - 50 ares	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé	< 25 ares	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Arachide	< 25 ares	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Soja	< 12,5 ares	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
	Augmentation de la production moyenne par ménages impliqués dans le développement des filières (PRODAKOR) pour les différentes spéculations vs non impliqués	Huile de palme < 20 l	53,99%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Huile de palme 20 - 40 l	21,13%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Huile de palme 40 - 60 l	8,92%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Huile de palme 60 - 80 l	5,16%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Huile de palme > 80 l	10,80%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage
		Maïs < 25 kg	7,34%	x	x	x	↗	↗	Enquêtes par échantillonnage

		Maïs 25 - 50 kg	11,09%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Maïs 50 - 100 kg	17,03%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Maïs 100 - 150 kg	18,91%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Maïs > 150 kg	45,63%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé < 25 kg	52,54%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé 26 - 50 kg	23,88%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé 50 - 100 kg	10,75%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé 100 - 150 kg	8,06%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Niébé > 150 kg	4,78%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
	Augmentation du taux de commercialisation des produits agricoles par ménages impliqués dans le développement des filières (PRODAKOR) pour les différentes spéculations vs non impliqués	Ménages actifs Huile de palme (*)	71,90%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Ménages actifs Maïs	68,40%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Ménages actifs Niébé	66,54%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Ménages actifs Arachide	66,51%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage
		Ménages actifs Soja	57,58%	x	x	x	→	→	Enquêtes par échantillonnage

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

L'objectif spécifique, tel que formulé, fait référence à une donnée socio-économique complexe des ménages (l'amélioration du revenu des ménages) dont l'évolution dépend de nombreux facteurs externes aux interventions du PRODAKOR, tels que l'engagement des ménages dans leur propre exploitation, les décisions inhérentes à la gestion de l'exploitation, la maîtrise technique, les conditions agro-climatiques, l'évolution des OP engagés dans les services agricoles, les prix sur les marchés, etc. Cet objectif spécifique échappe donc à la sphère de contrôle. Il est pour cela difficile d'engager des indicateurs intermédiaires sur son évolution jusqu'à la fin du programme. Nous verrons cependant que les outputs quantifiés par les indicateurs de résultats illustrent comment les conditions du milieu peuvent être améliorées pour favoriser le changement et permettre aux ménages d'améliorer leur revenu

Les indicateurs de base caractérisant l'objectif spécifique ont été choisis par l'équipe avec un appui backstopping de EST. Ces indicateurs sont également issus d'une enquête ménage réalisée sur l'ensemble du territoire circonscrit par le programme. Cette étude étant assez lourde, il nous est impossible de la réaliser chaque année. Une enquête de clôture est planifiée en 2018 et devra permettre d'apprécier l'évolution de la situation en considérant distinctement les ménages ayant bénéficié des dynamiques de développement soutenues par le PRODAKOR et les ménages n'ayant pas bénéficiés de cet appui.

2.2.2 Impact potentiel

L'objectif global et l'impact attendu est : « Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la Province du Kasai Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole ». Le lien entre « l'amélioration des revenus des ménages à travers le développement de l'agriculture durable de marché et cet objectif global est direct. L'appréciation de l'évolution des indicateurs de l'outcome contribueront à apprécier l'impact du programme dans son ensemble.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Objectif Spécifique, Résultats et Sous-résultats	INDICATEURS	BL		Evolution des indicateurs				SOURCES DE VERIFICATION	
		2014		2014	Réalisé 2015	Ciblé 2015	TOTAL		
R1 : La production et la productivité des exploitations agricoles sont améliorées afin de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché avec l'appui à des systèmes d'exploitation familiale sédentarisés, diversifiés et durables	Rendements des techniques durables diffusées sont supérieurs au rendement des bandes témoins des pratiques locales (PE)	Huile de palme	400 - 450 Kg/ha/an	x	x	x	x	Cahiers DT, rapports prestataires	
		Maïs	0,586 - 0,920 T/ha	x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires	
		Niébé	0,3 - 0,450 T/ha	x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires	
		Arachide	0,6 - 0,790 T/ha	x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires	
	Marge brute des techniques durables diffusées sont supérieures au MB des bandes témoins des pratiques locales (PE)	X	x	x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires	
	Augmentation du taux d'adoption des itinéraires techniques durables et plus rentables (diminution des coûts, augmentation de la productivité)	Ménages pratiquant les associations	29%		x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires
		Ménages pratiquant la culture en ligne	21%		x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires
		Ménage pratiquant les engrais vert	17%		x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires
		Ménages pratiquant l'agroforesterie	0,7%		x	x	>	>	Cahiers DT, rapports prestataires

SR 1.1 : Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final	Nouvelle stratégie SQD opérationnelle dans les bassins de production ciblés		0	0	0	0	1	Rapport d'activités PRODAKOR/ SENA SEM
	Nbre de bassins de production avec présence d'agri-multiplicateurs		4	4	4	4	10	Rapport d'activités PRODAKOR/ APSKO
	Pouvoir germinatif des lots de semences de qualité (certifiées et SQD) produits et offerts avec appui PRODAKOR est de 90% en moyenne (2018)	Pouvoir germinatif moyen	60%	60%	91%	70%	90%	Rapport d'activités SENA SEM/ APSKO
	80% des lots de semences produits avec appui PRODAKOR vendus en 2018		0	0	10%	0	80%	Rapport d'activités PRODAKOR/ APSKO
	Nbre APSKO actives		4	4	5	4	7	Rapport d'activités PRODAKOR
SR 1.2 : L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&D	Nbre parcelles expérimentales (PE) vivrière		0	0	644	600	1000	Rapports de suivi IPAPEL + PRODAKOR + cahier DT
	Nbre thèmes sur techniques durables		x	2	4	6	8	Modules et supports didactiques (fiches techniques)
	Nbre villages impliqués dans l'agroforesterie		x	0	0	0	200	Rapport d'activités PRODAKOR
	Nbre Vergers expérimentaux (palmier)		0	0	43	20	650	Rapports de suivi IPAPEL + PRODAKOR + cahier DT
	Nbre pépinières palmiers améliorés (OPB + Privés)		0	23	453	530	1200	Rapports de suivi IPAPEL + PRODAKOR + cahier DT

	% de plants vivants (fin pépinière)		0	NC	95,7	70	moyen = 80	Cahiers DT + rapports de suivi IPAPEL + PRODAKOR
	Nbre OP dotées service appro- vente vivrier		0	0	0	0	60	Rapports de suivi IPDR + PRODAKOR + cahier DT
	Nbre OP dotées service appro- vente palmier		0	0	0	0	20	Rapports de suivi IPDR + PRODAKOR + cahier DT
SR 1.3 : La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée	Nbre Fédérations accompagnées		x	0	1	0	2	Rapport d'activités PRODAKOR + document PP fédérations
	Nbre agents Agriculture formés sur le service « d'appui conseil »		x	0	152	60	100	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPAPEL
	Nbre agents DR formés sur la structuration des OP		x	0	0	0	80	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPDR
	Nombre d'OPB actives dans fonctions d'appui-conseil sur filière vivrière		x	0	644	600	1000	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPAPEL
	Nombre de DT production vivrière formé		x	0	644	600	1000	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPAPEL
	Nombre d'OPB actives dans fonctions d'appui-conseil sur filière palmier		x	0	530	450	650	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPAPEL
	Nombre de DT production de palmier formé		x	0	530	450	650	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPAPEL

[Tapez ici]

2.3.2 État d'avancement des principales activités ³

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
SR 1.1 : <i>Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final</i>				
SR 111 . Production de semences de base selon des plans de production et gestion transparents au niveau de l'INERA et/ou au niveau d'agri-multiplicateurs professionnalisés		X		
SR 112 . Production de semences certifiées au départ de semences de base par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés		X		
SR 113 . Production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés		X		
SR 1.2 : <i>L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&D</i>				
Introduction de techniques innovantes par le biais de la recherche participative	X			
Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants technologiquement appropriés		X		
SR 1.3 : <i>La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée</i>				
Mettre en place et suivre une stratégie d'appui-conseil		X		
Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournisseurs de services et d'appui-conseil		X		
Etablir des liens avec les établissements d'enseignement technique de formation professionnelle agricole		X		

³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

SR 1.1 : Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final

Le secteur semencier a été appuyé par ASS sur des aspects principalement techniques. En 2014, suite à l'identification de différents problèmes, la CTB (UCAG Minagri) a élaboré une première note stratégique articulée en 4 axes. Cette note a permis de faire évoluer quelque peu l'approche mais sans réussir à fondamentalement débloquer la filière.

L'un des problèmes principaux qui est aujourd'hui encore identifié est l'incapacité de l'ensemble des acteurs du secteur à se positionner dans un processus de responsabilisation mutuelle et de mise en réseau directe, à travers la concertation et les échanges de service. Cette difficulté à développer des dynamiques sectorielles pérennes nous a amené à déclencher une animation sur la redéfinition progressive du schéma sectoriel. Cette animation a logiquement été portée par le COPROSEM (cadre de concertation du secteur semencier). Avec cette redéfinition du schéma et de la posture du PRODAKOR, c'est l'ensemble des indicateurs qui devront être revu en 2016.

1.1.1. Production de semences de base selon des plans de production et gestion transparents au niveau de l'INERA et/ou au niveau d'agri-multiplieurs professionnalisés

En 2015, le centre de recherche de l'INERA-Ngandajika a été appuyé dans le développement d'une série de service dont elle est responsable en amont de la filière semence. Des AE ont donc été proposés afin de subventionner la production de semences de pré-bases et de bases et d'y intégrer les différentes activités scientifiques nécessaires à la production de matériel végétal de base répondant aux besoins du milieu.

Activités réalisées

- 1. Essais variétaux d'anciennes et nouvelles variétés**
 - 10 variétés de maïs
 - 11 variétés d'arachides
- 2. Production, conditionnement, certification et stockage de semences de base**
 - 425 kg Maïs
 - 6254 kg Arachide et niébé

L'activité de production de semence pré-base n'a pas été réalisée et les paiements ont été bloqués. La production de semences de base a été réalisée mais dans des quantités réduites par rapport à la planification. Ceci s'explique par la signature et la mise en œuvre tardive de l'AE et l'indisponibilité de certaines semences de souche. Ceci a impliqué une réduction du nombre de variétés et de la superficie de production. L'INERA a aussi rapporté que les cultures n'ont pas reçu assez de pluies pour expliquer la faiblesse des rendements obtenus.

Aux problèmes de planification et de quantité de semence produite s'ajoute le problème de l'accessibilité de ces semences pour les agri-multiplieurs. Alors que ceux de la région de Ngandajika viennent directement se fournir au centre, les agri-multiplieurs des autres territoires n'arrivent pas toujours à mobiliser les moyens pour assurer l'accès à ces semences. Une réflexion a donc été initiée avec l'INERA pour délocaliser et confier la production de semences de base à des agri-multiplieurs choisis pour leurs capacités. Cette discussion est en cours et reste complexe à mener avec l'INERA Kinshasa.

Le montage actuel des AE ne permet pas de pérenniser financièrement ces services, au sein de l'INERA. Une réflexion est aussi menée pour introduire un mécanisme de subvention dégressive, sous forme de fond de roulement destiné à autonomiser le centre de recherche dans sa capacité à produire les semences de pré-bases et de bases.

Les résultats révèlent aussi des problèmes majeurs de gestion, de planification et de suivi des activités au sein de l'INERA. Ce partenaire est affaibli par un manque structurel de moyen depuis de nombreuses

années. Ceci qui appelle à des investissements et une réorganisation en profondeur qui dépassent le mandat et les capacités du PRODAKOR. L'isolement de ce partenaire et sa relation quasi exclusive avec la CTB dans la planification de la production et dans l'écoulement des semences de base et de pré-base limitent considérablement sa redevabilité et sa responsabilité face aux autres acteurs de la filière, pourtant pleinement dépendant de ces services. Ceci révèle le manque de capacité du secteur à se concerter et à s'organiser en réseau afin de porter les stratégies, les planifications et le contrôle des services nécessaires au développement de la filière. Nous accompagnons donc le secteur dans une nouvelle réflexion sur la définition d'un schéma sectoriel cohérent et fonctionnel, impliquant l'ensemble des acteurs dans leurs responsabilités et dans leurs échanges de services. Ce schéma nous permettra de redéfinir la posture de l'INERA attendue par les autres acteurs du secteur et celle du PRODAKOR sur l'ensemble du secteur.

Un nouvel appui à l'INERA pour la production des semences de pré-base et de base en saison A 2015 a été lancé en décembre pour éviter de rompre la dynamique technique au sein du centre de recherche. Cependant vu les problèmes connus lors de la campagne 2014-2015, les risques identifiés et les nouvelles réflexions, nous avons choisi de limiter la production de semences de pré-bases et de bases aux légumineuses et en quantités réduites.

1.1.2. Production de semences certifiées au départ de semences de base par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés

Dans le processus de production et de certification de semence, deux acteurs principaux sont actuellement impliqués et mis en relation avec le PRODAKOR:

- Le SENASEM en charge du contrôle et de la certification
- Les APSKO, associations de producteurs de semence issues du projet ASS, en charge de la production de semences

Le PRODAKOR a appuyé ces acteurs dans la réalisation de leurs services à travers des AE et des AF.

▪ Le SENASEM : contrôle, certification et essais en champs

Activités réalisées avec le SENASEM

- **55 agri-multiplicateurs formés à la réglementation et à la production de semences de qualité**
 - Saison A 2014 – 2015 : 55 agri-multiplicateurs formés
 - Saison B 2015 : 55 agri-multiplicateurs formés
- **7 analystes formés à l'efficacité et la fiabilité des analyses du laboratoire de Mbuji-Mayi**
- **7 inspecteurs formés pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des inspections aux champs :**
 - Saison A 2014-2015 : 146 ha inspectés
 - Saison B 2015 : 71.25 ha inspectés (92% octroyés)
- **Le contrôle et d'analyse de la qualité des semences dans les circuits de commercialisation**

Au cours des certifications, certains champs ont été refusés à cause du non-respect de la superficie minimale et d'une « association de cultures ». Il est recommandé de discuter avec le SENASEM provincial et national sur ces critères peu adaptés au contexte local et qui n'ont vraisemblablement aucun effet sur la qualité des semences.

Le contrôle et monitoring de la qualité des semences dans les circuits de distribution nous enseigne que les semences certifiées de la saison A 2013/2014 montrent une perte importante du pouvoir germinatif au cours d'une période de stockage d'environ 9 mois. En moyenne le pouvoir germinatif est réduit à 60 %. Les graines produites en saison B ou C 2014 d'une durée de stockage de moins de 3 mois montrent un pouvoir germinatif de 90%. Avec la production de semences certifiées fraîches, on peut donc arriver à un niveau de germination qui dépasse 90 %, même sans traitement ou amélioration des conditions de stockage. A ce niveau on peut attendre une bonne levée dans les champs. Ce n'est qu'avec des semences qui assurent une bonne levée aux champs qu'on peut recommander une baisse du taux de semis et une réduction des coûts à l'Ha.

Cependant si l'utilisation des semences fraîches est facilement réalisable entre les saisons B et C et la

saison A, l'utilisation des semences de la saison A pour la saison B exige une grande rigueur dans le respect des calendriers de semis pour permettre une disponibilité des semences au début de la saison B (janvier-février).

Les résultats des essais indiquent qu'un travail important sur la qualité des semences de maïs de pré-bases et de bases est encore à apporter pour assurer un bon taux de germination. Ces montrent également des performances germinatives intéressantes des variétés locales de maïs. Les essais sur le niébé montrent que la dégénérescence génétique du niébé diamant n'est pas aussi rapide qu'on peut le laisser entendre. Les agriculteurs ne sont donc pas forcés d'acheter des semences certifiées fréquemment afin de réaliser des rendements acceptables.

Dans la filière semencière, il est aussi important de créer et de lancer fréquemment des nouvelles variétés plus performantes. A ce titre, la technicité peut s'avérer complexe mais reste essentielle et ces nouvelles variétés constituent le moteur de la filière semencière. La vente de semences certifiées de variétés introduites et connues depuis 5 à 10 années présente peu d'avantages pour les agriculteurs et donc leurs achats de semences diminuent avec le temps et l'âge des variétés.

Les mêmes activités ont été replanifiées pour la saison A 2015-2016. Pour les formations d'agri-multiplicateurs nous étendons cependant la formation aux techniciens des APSKO.

▪ **Les APSKO territoires : production et commercialisation des semences certifiées**

Pour la saison A 2014/2015, 5 AF ont été signés avec des APSKO territoire pour la production, le conditionnement, le stockage et la vente des semences de maïs, niébé et haricot. Des avenants ont couverts les saisons B et C 2015 ; et un nouvel accord de 6 mois a été mis en place pour couvrir la saison A 2015-2016.

Activités réalisées avec les APSKO

Production de semences saison A 2014-2015 :

- Semences de base maïs : 11 550 kg
- Semences de base niébé : 1720 kg
- Semences certifiées maïs : 51215 kg sur 71 ha

Production de semences saison B et C 2015 :

- NC

La grande partie des surfaces planifiées a été semée (avant la signature des accords), inspectée et agréée par le SENASEM, avec des résultats satisfaisants, face aux normes de productions locales.

La commercialisation des semences reste un problème majeur pour le secteur. Des chiffres nous ont bien été communiqués mais il nous a été difficile de vérifier leur fiabilité. Nous pouvons toutefois préciser que :

- Une grande majorité des semences est commercialisée sur les marchés alimentaires et ne sont donc pas valorisées en intrant semencier
- Des mécanismes intéressants de métayage sont mis en place entre les agri-multiplicateurs et les producteurs vivriers du milieu, surtout pour les légumineuses
- Une infime minorité des semences produites est commercialisée et utilisées en tant que semence.

On précise donc que beaucoup d'agri-multiplicateurs étaient encore dans l'attente d'un achat des semences par la CTB ou par des structures externes, comme cela se faisait avec ASS, au détriment du développement des circuits courts et directs au sein du milieu. Ainsi, la planification des campagnes est surtout dictée par les opportunités de subside et non sur l'évaluation des besoins locaux.

Bien que les prix soient parfois négociés sur le terrain entre agri-multiplicateurs et producteurs vivriers, ils restent officiellement fixés par le COPROSEM à des valeurs bien trop élevées, limitant leur accessibilité aux ménages paysans actifs sur la filière vivrière. Ceci entraîne certaines confusions et blocages dans le développement des dynamiques de marché, au sein de la filière.

Les producteurs vivriers ne connaissent pas bien les agri-multiplicateurs et les potentiels de leurs semences. Pourtant près de la moitié de ces producteurs déclare dans l'enquête ménage se fournir sur les marchés locaux. Des systèmes informels de production et de vente existent dans le milieu, autour de

la sélection massale et de la « semence paysanne ». Nous avons très peu d'information sur ces systèmes locaux et sur leur ampleur. Si l'existence de ces systèmes venait à se confirmer, il est probable qu'ils constitueraient une porte d'entrée intéressante pour l'amélioration des semences, le développement des marchés locaux et de l'ensemble des filières semencières et vivrières.

L'ancrage du subsidé à la production au sein des APSKO, tend à centraliser et limiter le développement des services agricoles autour de la production. Les services d'appui-conseil propices à l'autonomisation et à la professionnalisation des ménages sur la production, la certification, le stockage et la commercialisation des semences sont inexistantes.

Ces différentes questions sont aujourd'hui intégrées dans la réflexion menée au sein du COPROSEM pour la définition d'un schéma sectoriel permettant de dynamiser à la fois le marché et le processus de professionnalisation des agri-multiplicateurs, comme producteurs et commerçants indépendants. L'émergence de ce schéma et d'une vision commune est complexe car il se repose sur des attentes et des attitudes formatées non pas par le marché mais par les opportunités de captation de subsidé par les anciens projets.

Les avenants pour les saisons B et C font suite à une demande de garantir la disponibilité des semences fraîches à la grande saison A 2016. Les résultats de récoltes de cette saison ne sont pas encore disponibles.

Les accords pour la saison A 2015-2016, concernent 6 APSKO territoire et sont limités à 6 mois. Ils prévoient l'emblavement de 110 ha de maïs et 49 ha de niébé, 1 ha de haricot.

▪ **Les essais en champs**

Les essais en champs permettent de mieux comprendre le comportement des variétés dans des conditions paysannes. Elles permettent de former les agri-multiplicateurs, de démontrer et comparer des variétés, des itinéraires techniques et de dégager des référentiels technico-économiques sur la production de semences. 12 personnes ont été impliqués dans l'exercice pour la saison A 2014-2015 et 22 pour la saison A 2015-2016.

Ces essais fournissent des résultats techniques exploitables mais pour être pérennisés dans la durée, pour démultiplier leurs enseignements et pour valider ces référentiels, ils vont exiger un système de suivi et de capitalisation effectif au sein du milieu. Une réflexion est donc en cours pour évaluer l'ancrage de ces activités, sous forme de service, au sein d'OPB semencières. Ce service mis en place avec les membres devra permettre d'animer les démonstrations techniques, établir les expérimentations paysannes, dynamiser les échanges entre membres et de capitaliser les résultats au sein des exploitations familiales semencières.

1.1.3. Production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés

La négociation avec les partenaires pour la mise en place de système de suivi et certification allégée des semences en SQD sont toujours en cours. Les modalités opérationnelles d'un tel système ne pourront se mettre en place qu'après avoir défini et validé les référentiels techniques.

1.2.1. Introduction de techniques innovantes par le biais de la recherche participative

Cette activité constitue le socle et le point de départ pour l'enclenchement des dynamiques de changement socio-professionnelles et techniques que l'on recherche sur les filières vivrières et d'huile de palme.

a. Filière vivrière : les services d'amélioration de la production

- Les principaux résultats

Services d'amélioration de la production sur la filière vivrière :

- **644 parcelles expérimentales paysannes mises en place au sein d'OPB**
- **4 thèmes sur les techniques durables appliqués**

- Les parcelles expérimentales (PE)

L'adoption des innovations techniques au sein des exploitations est un processus complexe. De nombreux facteurs (économiques, technologiques, culturels, politiques, environnementaux, ...) influent sur ce processus. Les parcelles expérimentales paysannes, ancrées au sein d'OPB vivrière, visent à positionner le paysan dans le questionnement technique et technologique. Elles visent à le responsabiliser dans l'identification des problèmes techniques vécues au sein de l'exploitation, dans la recherche commune de solutions, dans la planification de l'expérimentation, dans le bilan et dans la capitalisation des expériences. Nous estimons que c'est l'ensemble de ce processus de recherche participatif qui permet finalement au paysan de valider une innovation et de concrétiser son adoption au sein de son exploitation.

La mise en place des parcelles expérimentales suit le processus suivant :

1. Définition des itinéraires techniques innovants à proposer sur les bandes de démonstrations des parcelles expérimentales par une plate-forme de concertation : INERA + SNV + IPAPPEL + PRODAKOR. Nous espérons plus tard y intégrer des représentants d'OPB
2. Formation des moniteurs et superviseurs IPAPPEL sur les itinéraires techniques et les outils de gestion de la parcelle expérimentale, par les membres de la plate-forme,
3. Formation théorique des DT des OPB par les moniteurs à la planification des bandes de démonstration
4. Planification des autres bandes d'essais, notamment sur les pratiques locales (témoin)
5. Accompagnement des DT dans le suivi technico-économique des PE et dans l'animation des membres au développement des PE
6. Bilan et échanges

Les thèmes techniques proposés dans les bandes de démonstration pour la saison A 2015 sont :

- L'utilisation des engrais vert et leur multiplication
- Le semis en ligne et les espacements
- Les associations culturales
- La lutte naturelle

- L'autonomisation des services

Les intrants et petits équipements nécessaires à la mise en place des premières PE sont fournis par le programme, mais devront être en partie pris en charge dès la deuxième campagne grâce à l'émergence d'une caisse.

Les PE sont donc ancrées au sein des OPB, gérées par des délégués techniques choisis par les membres et considérées comme des services de proximité devant permettre :

- de tester des innovations ensemble : semences, techniques phytosanitaires, techniques agro-écologiques, ...

- de limiter les risques au sein de leur propre exploitation, liés aux éventuelles inconvenances des innovations
- d'analyser d'un point de vue technique et économique les expériences techniques
- de capitaliser ces expériences de manière groupée
- d'ouvrir des partenariats et de choisir eux-mêmes les thèmes de formation et les formateurs appropriés pour leur évolution

Une méthode d'accompagnement à l'autonomisation de ces services a été définie et sera enclenchée au cœur des OPB, dès la saison B 2016. Elle doit permettre de progressivement pérenniser ces services de proximité dans le milieu. Les parcelles expérimentales sont donc fortement liées à l'activité SR 1.3 qui vise à l'amélioration de l'accessibilité des services d'appui-conseil. Les produits de la récolte sont vendus et viennent alimenter la caisse de l'OPB. Sur cette base, une réflexion sera proposée dans les OPB sur l'utilité d'une caisse, la pérennisation des services et l'identification de futurs services liés à la transformation et à la commercialisation.

644 DT d'OPB formés et accompagnés dans la mise en place et le suivi des PE

L'accompagnement des paysans dans la gestion des services doit aussi leur permettre de porter des expériences et des constats, auprès des autres acteurs du secteur. Cette mise en réseau des acteurs paysans avec les autres acteurs du secteur (la recherche scientifique, l'inspection, les fournisseurs d'intrants et les ONG – projets, ...) est indispensable à la pérennisation des services.

b. Filière huile palme : les services d'amélioration de la production et d'approvisionnement en plants de palmier amélioré

- Principaux résultats

Services d'amélioration de la production sur la filière d'huile de palme :

- **187 315 graines de palmier amélioré *Palmélite* distribuées et mises en pépinière**
- **530 pépinières paysannes implantées**
- **46 vergers expérimentaux mis en place**
- **46 pépinières de 2014 suivies**

- Les pépinières paysannes

La campagne 2015 de distribution de graines pré-germées a fait l'objet d'un réel engouement à l'annonce de l'arrivée et de la mise à disposition de 180 000 graines. La commande n'ayant pas été dimensionnée sur base des commandes paysannes, ceci a encouragé certains paysans attirés par la gratuité, à se lancer dans l'activité. Or, la distribution des graines est bien considérée comme une mise à disposition d'un fond de roulement au sein de l'OPB palmier. Ce fond de roulement doit lui permettre d'autonomiser le service de production de plants après deux cycles de subvention. Concrètement, les membres doivent acheter les plants à un prix permettant à la fois de couvrir les frais de service et de renouveler le fond de roulement.

Lors des deux premiers cycles de production de plants au sein d'une OPB, la CTB assure elle-même le paiement et l'approvisionnement des graines, en collaboration avec l'IPAPEL. Cependant, des échanges ont débutés avec *Palmélite* pour envisager la mise en relation directe entre les OP et le fournisseur. Le prix doit également être avantageux par rapport au marché local. L'appréciation exacte de la valeur de ces plants ne pourra se faire qu'après l'entrée en production des premiers plants, d'ici 5 à 6 ans. Aujourd'hui, le monde paysan n'est donc pas assez structuré et expérimenté pour assurer ces services de commandes groupées mais les premiers cadres de concertation prévus en 2016 entre les OPB palmier, aborderont ce problème.

- Les vergers expérimentaux (VE)

Les vergers expérimentaux reposent sur les mêmes principes que les PE vivrières. L'idée est de créer un espace d'expérimentation paysanne et de formation sur la mise en plantation définitive, l'entretien et les cultures vivrières intercalaires des 5 premières années. Nous étudions la possibilité de proposer la comparaison des plants de *Palmélite* avec d'autres plants plus facilement accessibles dans le milieu (Plants

industriel, INERA Nyagamby). Ceci devrait aider les paysans à faire leurs propres choix sur le matériel végétal. Lors de l'entrée en production de ces plants, les produits viendront alimenter la caisse de l'OP pour développer d'autres services.

- L'autonomisation des services

La définition des itinéraires techniques et la campagne de mise en place des pépinières et des vergers expérimentaux est assuré par la même plate-forme que sur le vivrier, suivant le même processus : l'INERA, le SNV et l'IPAPEL et le PORDAKOR. Les moniteurs et DT sont ensuite formés aux itinéraires techniques

Les pépinières et les vergers expérimentaux (VE) sont des services ancrés et gérés au sein des OPB, devant permettre :

- de fournir aux membres des plants de palmier amélioré à un prix abordable ;
- de tester des innovations ensemble : semences, techniques phytosanitaires, techniques agro-écologiques, ...
- de limiter les risques au sein de leur propre exploitation, liés aux éventuelles inconvenances des innovations
- d'analyser d'un point de vue technique et économique les expériences techniques
- de capitaliser ces expériences de manière groupée
- d'ouvrir des partenariats et de choisir eux-mêmes les thèmes de formation et les formateurs appropriés pour leur évolution

576 DT d'OPB ont été formés et accompagnés dans la mise en place et le suivi des pépinières et des VE

La méthode d'accompagnement et d'autonomisation des services est également appliquée aux OPB palmier.

1.2.2. Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants technologiquement appropriés

a. La mise à disposition des outils et petits équipements au sein des OPB vivrières et palmiers

Du petit matériel, équipement et intrants ont été mis à disposition des OPB pour la mise en place de leurs premières activités. A terme la caisse doit permettre à l'OPB de couvrir ces charges et de renouveler son matériel.

- Mise à disposition de petit matériel et intrants aux OPB vivrières

- 1300 houes
- 1150 machettes
- 650 décamètres
- 650 cahiers
- 650 cordes
- 850 kg d'échantillon de semences de maïs
- 813 kg d'échantillon de semences de niébé
- 650 kg d'échantillon de semences de mucuna

- Mise à disposition de petit matériel et intrants aux OPB palmiers

- 500 Arrosoirs
- 250 000 sachets de pépinière petit format
- 200 000 sachets de pépinière grand format
- 500 transplantoirs
- 500 transplantoirs à motte
- 525 bêches
- 20 rouleaux de tamis
- 525 rouleaux de corde
- 60 x 5 litres de javel
- 450 machettes
- 8 x sac de 50 kg NPK 17
- 500 seaux
- 530 cahiers

b. La mise en place d'un réseau d'agents phytosanitaires

Les techniques de lutte naturelle phyto-sanitaire sont diffusées au sein des parcelles expérimentales. Elles constituent un intérêt majeur puisqu'elles reposent sur l'utilisation de produits naturels disponibles gratuitement dans le milieu.

En marge de ces interventions, le PRODAKOR soutient la mise en place d'un réseau d'agents phytosanitaires formés et encadrés par l'IPAPEL. Ces agents indépendants sont mis en réseau avec les gros fermiers et les OPB pour ouvrir les marchés de prestation. Les enjeux à moyen terme sont de professionnaliser ces agents et de permettre à l'IPAPEL de mieux contrôler et faire respecter les réglementations en matière d'utilisation et de gestion des produits phytosanitaires.

En 2015, les formations se sont concentrées principalement sur les aspects techniques. En 2016 on introduira également les modules relatifs à la gestion de micro-entreprises.

- **22 agents de l'état ont été formés par le PRODAKOR et l'IPAPEL**
- **64 agents phytosanitaires privés ont été formés**
- **64 unités distribuées de pulvérisateurs, gants plastiques, colonnes graduées, entonnoirs, seringues, tenue de protection, bottes spéciales, lunettes spéciales, masque, fiche de suivi, carnet, modules de formation**

SR 1.3 : La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée

1.3.1. Mettre en place et suivre une stratégie d'appui-conseil

La stratégie d'appui-conseil a été définie en 2015.

Elle repose sur :

- La mise en place d'un réseau d'OPB qui développent et autonomisent des services d'appui-conseil de proximité, orientés vers l'exploitation familiale et spécialisé sur des filières (les PE, VE et pépinières de palmiers améliorés)
- La relance des services de l'IPAPEL sur l'accompagnement technique aux OPB
- La relance des services de l'IPDR sur l'accompagnement à la structuration des OPB

Cet accompagnement des services de l'état est séquencé d'après le degré d'autonomie auto-diagnostiqué :

- OPB niveau I : émergentes
- OPB niveau II : expérimentée
- OPB niveau III : justifiant d'un certain degré d'autonomie

Un des facteurs qui caractérise les OPB III est leur capacité à planifier et financer leur service et donc de choisir eux-mêmes le prestataire formateur qui peut aussi être les ONGD locales

Cette stratégie service-filière est une vision nouvelle dans le milieu qui ouvre des perspectives intéressantes de développement sur les filières. Cependant le travail de sensibilisation et de formation pour que l'ensemble des acteurs s'approprient de manière concertée ses rôles et ses responsabilités sera encore long.

Deux larges campagnes de sensibilisation ont été réalisées sur la stratégie du PRODAKOR avant le lancement des premières campagnes vivrières et palmier à huile. On y a également réalisé le diagnostic des OPB pour déterminer leur point de départ dans le processus d'autonomie et de gestion des services.

Les sensibilisations sur l'approche « service-filière VIVRIERE » ont touché :

- 1161 paysans et DT
- 206 représentants des autorités locales
- 28 agents de l'état

Les sensibilisations sur l'approche « service-filière PALMIER à HUILE » ont touché :

- 1200 paysans et DT
- 100 représentants des autorités locales
- 70 agents de l'état

1.3.2. Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournitures de services et d'appui-conseil

Deux AE ont été mis en place avec l'IPAPEL pour la saison A 2015. Ceux-ci mobilisent des moniteurs de l'IPAPEL dans l'accompagnement des OPB. Chaque moniteur encadre +/-10 OPB en effectuant 4 passages par mois. Le but de ces passages est de réaliser l'accompagnement des DT dans la gestion et l'animation du service ainsi que de diffuser les modules techniques de formation sur les PE et VE.

Suite à la définition des itinéraires techniques par la plate-forme regroupant INERA – SNV – IPAPEL et PRODAKOR, les moniteurs et superviseurs en charge de l'accompagnement des OPB ont été formés à l'accompagnement des OPB, sur les innovations techniques et sur les outils de suivi.

- 72 moniteurs et superviseurs de l'IPAPEL formés aux techniques et méthodes d'accompagnement des OPB vivrières
- 73 moniteurs et superviseurs de l'IPAPEL formés aux techniques et méthodes d'accompagnement des OPB palmier

Ces moniteurs sont accompagnés par les agronomes et PPV de secteur. Chaque mois une réunion de secteur compile les fiches de suivi et permet de cibler les difficultés et perspectives qui émergent dans le processus de structuration de service de proximité.

[Tapez ici]

1.3.3. Etablir des liens avec les établissements d'enseignement technique de formation professionnelle agricole

Cette activité est planifiée pour 2016

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Résultats et Sous-résultats	INDICATEURS	BL		Evolution des indicateurs				SOURCES DE VERIFICATION
		2014-2015	2014	Réalisé 2015	Ciblé 2015	TOTAL		
R2 : Les conditions pour la conservation, la transformation et la commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorées	Nbre Unions filière vivrière accompagnées et actives dans les services de valorisation des produits		x	0	0	0	20	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPDR + cahiers Unions
	Nbre Unions filière palmier accompagnées et actives dans les services de valorisation des produits		x	0	0	0	30	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + IPDR + cahiers Unions
	Nbre de micro-entrepreneurs (H/F) formés		x	0	64	68	368	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + modules de formation
	La valeur des produits transformés supérieur à la valeur des produits non transformés (en valeur de marché)		x	0	0	0	>	Cahiers DT et rapport partenaires
	La marge bénéficiaire de la VG supérieure à la marge bénéficiaire de la vente directe (producteurs/collecteurs/ ménages agricoles)		x	0	0	0	>	Cahiers DT et rapport partenaires
SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement	Nbre de Moulins implantés avec dispositif de gestion de qualité		0	0	0	0	15	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR + cahiers Unions + pièces comptables
	Nbre de Presses à huile implantées avec dispositif de gestion de qualité		0	0	0	0	30	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR + cahiers Unions + pièces comptables
	Nbre de Décortiqueuses implantées avec dispositif de gestion de qualité		0	0	0	2	7	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR + cahiers Unions + pièces comptables
	Nbre d'égreneuses implantées avec dispositif de gestion de qualité		0	0	2	2	15	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR+ cahiers Unions

[Tapez ici]

	Nbre d'infrastructures d'entreposage et d'aires de séchage		0	0	0	0	4	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR+ pv réception
	Nombre de micro-entreprises initiées par les femmes accompagnées (EDUKOR)		0	LB EDU	LB EDU	LB EDU		Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires
<i>SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faïtières sont renforcées</i>	Nbre Opérations de VG vivrière		0	0	0	0	30	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR+ IPAPEL + cahiers Unions
	Nbre Opérations de VG huile de palme		0	0	0	0	15	Rapport d'activités PRODAKOR + IPDR+ IPAPEL + cahiers Unions
	Système SIP/SIM pilote mis en place		0	0	0	0	1	Rapport d'activités PRODAKOR + IPAPEL + CARG +SNSA

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement				
2.1.1. Financer des équipements et des petites infrastructures de stockage et de transformation		X		
2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements		X		
2.1.3. Renforcer la compétence des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin			X	
SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faïtières sont renforcées				
2.2.1. Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés		X		
2.2.2. Améliorer la capacité des OPA et faïtières dans la commercialisation		X		

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

[Tapez ici]

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement

2.1.1. Financer des équipements et des petites infrastructures de stockage et de transformation

▪ Les investissements

Nous prévoyons pour :

- Les OP Vivrière : des égreneuses, décortiqueuses et moulins
- Les OP Huile de palme : des malaxeurs améliorés et de presses à huile

En 2015, 2 égreneuses tests ont été implantées dans deux OP. En 2016, une évaluation de l'utilisation et de la gestion de ces outils est planifiée pour mesurer les enjeux d'extension.

▪ Les OP émergentes

Le faible niveau de structuration et de compétence des OP dans le milieu est un facteur très limitatif pour l'implantation de ce type d'investissement et pour le développement de ce type de service, plus complexe. Pour enclencher un processus de pérennisation, il est donc indispensable que les OP contribuent à l'investissement par la capitalisation de leurs expériences et de leurs ressources financières.

La méthodologie d'accompagnement des OPB permet de les conduire à un niveau de structuration et de gestion de services suffisant et permettant cette capitalisation. Ainsi, les OPB II et III, mises en réseau au sein des cadres de concertation spécifiques aux filières, pourront exprimer leur volonté de s'investir dans les services de transformation et de commercialisation. Leur rapprochement doit permettre la mutualisation de leurs expériences, de leurs ressources humaines et financières.

Pour atteindre cette dynamique de départ, il faudra attendre minimum la saison A 2017, pour que les OPB I actuelles puissent émerger en OPB II, suffisamment expérimentées pour assurer ce type de service.

▪ Les OP et transformateurs privés déjà existantes

Quelques OP existent et sont déjà doté d'unités de transformation. Elles sont peu nombreuses mais ont été identifiées.

Les privés sont plus nombreux. Leur présence et leur capacité détermineront l'implantation ou non d'une unité dans les OP environnantes. En 2016, un diagnostic des unités déjà fonctionnelles sera établi pour évaluer le niveau de gestion et identifier les besoins supplémentaires en pièces mécaniques ou en équipement.

2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements

▪ Les OP émergentes

Le système d'accompagnement des nouvelles OP/Unions de transformation reposera sur le même principe que le système d'accompagnement des OPB. Une méthode qui permet de séquencer dans le temps les formations et le suivi, d'après le degré d'autonomisation du service et de l'OP.

▪ Les OP et transformateurs privés déjà existantes

En 2015, 100 techniciens et gestionnaires d'OP, accompagnés des inspecteurs territoriaux de l'agriculture et du développement rural ont été formés à la gestion des équipements de transformation. Les formations ont

100 techniciens et gestionnaires d'OP formés à la gestion des équipements de transformation

surtout contribué à l'implantation d'outils de gestion.

2.1.3. Renforcer la compétence des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin

Cette activité est à développer de concert avec le résultat 4 et le programme EDUKOR. Elle n'a pas pu être réalisée en 2015 à cause des retards et des difficultés rencontrées dans le recrutement de notre ATN genre. Ce recrutement a été finalisé en décembre 2015 et le lancement de cette activité a été planifié en Q1 2016.

SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faïtières sont renforcées

2.2.1. Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés

Lancement des études préalable en 2016.

2.2.2. Améliorer la capacité des OPA et faïtières dans la commercialisation

En 2015, une étude préalable sur les mécanismes de commercialisation et sur les produits écoulés a été réalisée en vue de mettre sur pied des stratégies d'intervention dans ce secteur.

Ici aussi, le faible niveau de structuration des OP est un facteur limitatif important pour l'implantation des services de commercialisation groupée. Pour enclencher un processus de pérennisation, il est donc indispensable que l'initiative repose sur les expériences des OPB. La méthodologie d'accompagnement des OPB doit les conduire à un niveau de structuration et de gestion de services suffisant pour permettre la mutualisation des ressources et l'émergence de ce type de service.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Objectif Spécifique, Résultats et Sous-résultats	INDICATEURS	BL		Evolution				SOURCES DE VERIFICATION
		2014-2015		2014	Réalisé 2015	Ciblé 2015	TOTAL	
R3 : La gouvernance du secteur agricole dans la Province du Kasai Oriental est améliorée	Dispositif de capitalisation fonctionnel			0	0	0	1	Documents capitalisation
	N. d'agents ayant suivi un trajet complet de RC (trajet à définir)			0	0	0	60	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + modules de formation
	N. d'agents ayant suivi un trajet complet de RC (capacités techniques)			0	0	0	220	Rapport d'activités PRODAKOR + prestataires + modules de formation
SR 3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole est améliorée	Au moins 1 réunion/an de coordination et concertation entre PTF et gouvernement provincial avec PV			0	0	0	3	Rapport d'activités PRODAKOR + pv réunion coordo/concert
	Mise en œuvre d'une matrice de suivi des interventions du secteur agricole			0	0	0	1	Matrice sectorielle provinciale + rapport IPAPEL
SR 3.2 : La concertation entre les acteurs publics et privés et la structuration des acteurs privés sont améliorées au niveau des territoires et des secteurs prioritaires	Nbre de services aux filières ancrés au sein des OP			2	2	2	6	Rapport d'activités PRODAKOR + IPAPEL + cahiers OP
	Nbre de CARG secteur installés et fonctionnels			0	0	0	14	Rapports d'activités PRODAKOR + CARG+ CCP
	Nbre de CARGT redynamisés et fonctionnels			0	0	0	6	Rapports d'activités PRODAKOR + CARG+ CCP
	CCP installé et fonctionnel			0	0	0	1	Rapports d'activités PRODAKOR + CCP
	Nbre d'OP ayant bénéficié d'un appui en RC			700	700	700	1400	Rapports d'activités PRODAKOR + prestataires+ modules de formation

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
SR 3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole sont améliorés				
1.1.1. Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole		X		
1.1.2. Améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et suivi des interventions		X		
1.1.3. Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions		X		
SR 3.2 : La concertation entre les acteurs publics et privés et la structuration des acteurs privés sont améliorées au niveau des territoires et des secteurs				
1.2.1. Appuyer un processus de structuration des OPA et de leurs unions et faïtières		X		
1.2.2. Appuyer les CARG territoires et secteurs comme lieux d'échange et de concertation du secteur agricole		X		
1.2.3. Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des différents CARG territoires et secteurs, aux enjeux, conflits et processus de conciliation autour du foncier		X		

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

SR 3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole sont améliorés

3.1.1. Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole

L'appui à l'amélioration du système de données statistiques au sein de l'IPAPPEL est programmé pour 2016 ; il était trop tôt pour travailler sur ce point en 2015. Le préalable était de poser la stratégie du programme et de commencer à l'opérationnaliser, en s'appuyant et en renforçant les services de l'administration de l'agriculture, et en mobilisant et soutenant les principaux acteurs du secteur.

Après 6 mois d'accompagnement dans la relance et le pilotage des services de l'IPAPPEL, nous notons une évolution dans sa compréhension des potentiels du secteur et de la posture des acteurs. Cette évolution et cette prise en main d'une vision de développement était aussi un préalable essentiel à une re-légitimation des services de l'état dans la coordination intégrée et rigoureuse des projets agricoles au sein de la province.

Aujourd'hui, nous estimons que l'IPAPPEL est en mesure d'échanger sur des orientations stratégiques et opérationnelles prioritaires dans le secteur agricoles. Ce cheminement n'en est qu'à son début mais l'évolution est réelle. Les premières réunions de concertation et de coordination des PTF dans le secteur seront organisées en Q1 2016. Dans un premier temps, nous accompagnerons l'IPAPPEL dans la définition des objectifs et des résultats attendus au sein de telles tables rondes.

3.1.2. Améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et le suivi des interventions

En 2015, dans le cadre des AE positionnant l'IPAPPEL dans l'accompagnement des OPB pour la mise en place de leurs services, nous avons opérationnalisé un système de pilotage, de suivi, de contrôle et de rapportage des activités développées sur les filières vivrières et d'huile de palme. Ce système met en relation les services publics agricoles avec près de 1200 OPB, sur 6 territoires et 8 secteurs. Il implique, partant des moniteurs agricoles, les agronomes et PPV de secteur, les PPV et Inspecteurs de territoire et la coordination provinciale e l'IPAPPEL. Une série de réunions mensuelles sont organisées aux secteurs, dans les territoires et en province, afin de dépouiller, compiler et analyser les situations remontées dans des fiches de suivi. Les perspectives et difficultés sont identifiées afin de définir les mesures de correction à mobiliser.

L'opérationnalisation de ce dispositif contribue à redynamiser les services de l'administration agricole autour d'objectifs concrets et devrait permettre de renforcer les compétences internes en pilotage d'intervention. Un travail approfondi de diagnostic RH a donc été réalisé par l'équipe renforcement de capacités et jalonné de plusieurs ateliers provinciaux, facilités par le représentant du secrétariat général de l'agriculture, ont permis d'accompagner l'IPAPPEL dans l'élaboration de fiches de description des postes pour l'ensemble des agents tels que repris dans le nouveau cadre des services de l'Agriculture Pêche et Elevage dans la province. Au total 51 fiches de postes, dont 21 pour le niveau territoire et secteur/chefferie, et 30 pour le niveau de la Province, ont été élaborées.

- **51 fiches de poste IPAPPEL élaborées au niveau des secteurs et de la province**
- **Un système de suivi au sein de l'IPAPPEL couvrant 6 territoires et 8 secteurs**
- **Un dispositif IPAPPEL permettant l'accompagnement et le suivi de 1200 OPB dans le développement des services de proximité sur 2 filières**
- **Des réunions et rapports mensuels permettant d'analyser l'évolution des services agricoles et des processus de professionnalisation au sein des filières**

Adossé à l'AE, le PRODAKOR a ensuite proposé un plan de renforcement des compétences et d'appui à l'organisation et au fonctionnement de l'IPAPEL. Celui se repose sur l'expérience pratique de l'IPAPEL et répond à des enjeux multiples :

- renforcer la légitimité technique de l'IPAPEL ;
- renforcer ses capacités d'action;
- renforcer la mise en œuvre de processus de production et d'analyse d'information utiles à la décision,
Des thèmes de formation prioritaires ont donc été identifiés :
- sur le pilotage et la coordination administrative et technique de l'action publique dans le secteur,
- sur la planification, le suivi et l'évaluation des activités, en impliquant les OP
- sur la supervision des services au niveau entités déconcentrées et décentralisées (territoire, secteur/chefferie, groupements)
- sur les enjeux plus généraux du pilotage du secteur et de mise en œuvre de l'appui aux filières agricoles.

Ce processus accompagné est défini et organisé, en complémentarité avec le PRECOB.

Une démarche de diagnostic accompagné des services de l'administration du développement rural (IPDR) a démarré en novembre ; elle est en cours et s'achèvera en janvier 2016. Elle mobilise l'équipe d'AT (nationaux et international) du PRODAKOR et du PRODEKOR ainsi que les responsables de l'IPDR et vise à approfondir la connaissance sur le fonctionnement, l'organisation et les services rendus par l'administration du développement rural. Ce diagnostic permettra entre autres d'affiner l'approche d'accompagnement des OP et de leurs structures faitières et de mettre en œuvre une stratégie de renforcement des compétences de formation/appui-conseil/accompagnement des agents du développement rural.

Jusqu'à présent, la CCP, cadre de concertation provinciale, ne se réunit pas. Créé par arrêté provincial en 2011, les acteurs politiques qui en ont la responsabilité ne se saisissent pas de cet espace de pilotage des interventions dans le domaine agricole et rural. Hypothèses d'explication : pas de vision claire sur les perspectives, les stratégies et les leviers de développement du secteur ; contexte politique instable ; des intérêts particuliers qui ne vont pas dans le sens d'un intérêt commun La stratégie PRODAKOR, attaque la structuration du secteur par le bas, à partir des services – filières développées au sein des acteurs professionnels et des concertations locales. L'émergence d'une concertation efficace et pertinente au niveau provinciale prendra donc du temps. Cependant une expérience avec la CCP sera réalisée en 2016 autour des constats et des diagnostics du secteur réalisé dans les études de baseline. Le rapprochement et les expériences entreprises avec l'IPAPEL et l'IPDR autour du développement et de la structuration des services – filières, constitueront certainement des opportunités intéressantes pour l'émergence des premiers échanges.

3.1.3. Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions

Dans cette activité, nous développerons les bilans au sein des OPB et des partenaires publiques, en fin de campagne. Ces bilans seront portés dans les cadres de concertations pour être capitalisé. Les premiers bilans auront lieu en Q1 2016 pour clôturer la saison A 2016.

SR 3.2 : La concertation entre les acteurs publics et privés et la structuration des acteurs privés sont améliorées au niveau des territoires et des secteurs

3.2.1. Appuyer un processus de structuration des OPA et de leurs unions et filières

Les premiers Accords de Subside avec l'IPDR seront prévus en Q1 2016, pour assurer l'accompagnement, le suivi et le contrôle des processus de structuration paysanne au sein des OPB déjà accompagnées. Conformément à la stratégie, l'IPAPEL continuera d'assumer son rôle d'accompagnement au développement et l'autonomisation technique des services, tandis que l'IPDR accompagnera les mêmes OPB dans la structuration de leur organisation. Les échanges de données entre les deux services seront donc essentiels pour affiner la connaissance et cerner de manière plus cohérente et complète, les dynamiques socio-professionnelles au sein des filières et du secteur.

Le diagnostic du secteur semencier est en cours (décembre et janvier). Il est confié au bureau d'étude GAP. Une attention toute particulière est portée sur l'émergence d'un schéma sectoriel définissant les rôles et services de chaque acteur, ainsi que les mécanismes économiques et professionnel, de mise en réseau et d'échanges de service. Les résultats attendus de ce diagnostic sont :

- La dynamique réelle de la filière semence est mieux connue et comprise des acteurs
- La place, le rôle et les responsabilités qu'y joue chaque acteur sont mieux connus
- Les forces et faiblesses de la filière sont précisées
- Les marges de manœuvre (analyse des contraintes et opportunités) pour renforcer la filière semence sont identifiées
- La concertation autour des enjeux de redynamisation de la filière semence est relancée
- Les axes prioritaires et stratégiques d'accompagnement de la filière sont identifiés et font l'objet d'un compromis entre tous les acteurs

Le diagnostic accompagné de la FOPAKOR, l'une des deux fédérations provinciales paysannes du KOR, démarrera en décembre pour se poursuivre en janvier 2016. Ce diagnostic permettra au PRODAKOR de mieux définir la conciliation des actions de la FOPAKOR avec les dynamiques sectorielles de base, enclenchées au sein des OPB.

3.2.2. Appuyer les CARG territoires et secteurs comme lieux d'échange et de concertation du secteur agricole

Un atelier de formation des vulgarisateurs du concept CARG a été organisé en faveur de 55 personnes ; L'objectif de cet atelier était de préparer ces vulgarisateurs à sensibiliser les OPs et les agriculteurs à l'intérêt des CARG. Toutefois, le processus de vulgarisation s'est pour le moment arrêté à la formation et ne s'est pas poursuivi. Les CARG secteurs n'ont pas non plus été mis en place par l'administration de l'agriculture.

La deuxième activité planifiée au niveau provincial pour répondre aux besoins d'information sur le rôle, la mission et l'importance du CARG n'a pas été réalisée.

Hypothèse d'explication : Les CARG sont pour le moment peu connus et appropriés par les acteurs du monde rural, en particulier dans les secteurs. Le cadre légal est posé, l'approche est pensée au niveau national et commence à être partagée au niveau provincial, mais :

- L'administration de l'agriculture n'a pas les moyens de sa politique et de sa stratégie de couverture territoriale
- La CTB n'a pas vocation à se substituer sur le moyen terme à l'Etat congolais dans le financement des dispositifs qu'il décide de mettre en place pour dynamiser le monde rural
- L'expérience des premiers CARG territoire a abouti à des tensions
- Les CARG territoire et provincial sont des coquilles vides pour le moment
- La méfiance entre les différents acteurs du monde rural ne prédispose pas à une concertation constructive autour d'intérêts communs à court terme

Le schéma de structuration ascendant présenté dans la nouvelle stratégie du PRODAKOR intègre les leçons de ces premières expériences et cible l'émergence des premières tables de concertation, au plus proche des réalisations et des bilans réalisés par les OPB. Les premiers bilans de campagne planifiés en Q1 2016 constituent de réelles opportunités d'enclencher des échanges au niveau des villages et groupements. Ces tables de concertation seront rationalisées sous forme de commission, d'après les

thèmes à traiter. Ainsi, elles regrouperont au départ, les OPB d'une même filière, pour progressivement s'ouvrir à l'échelle des secteurs, aux autres acteurs de la filière.

Un rapprochement avec le coordinateur des CARG en province a été réalisé pour co-piloter ce processus d'émergence des premières concertations. Le travail que nous avons planifié ensemble pour Q2 2016, doit nous permettre d'élaborer un plan stratégique d'émergence des cadres de concertation et un plan pour son opérationnalisation.

3.2.3. Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des différents CARG territoires et secteurs, aux enjeux, conflits et processus de conciliation autour du foncier

Pour les mêmes raisons qu'évoquées au point précédent, l'implication actuelle des CARG dans la thématique foncière est difficile. Cette thématique transversale ne pourra être abordée qu'après que les premiers cadres de concertation se soient stabilisés autour des filières, à l'échelle des villages et des groupements. C'est sur base de ces premières expériences que les leaders et représentants de ces cadres pourront se structurer au niveau du secteur et élargir les thématiques au foncier.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Le tableau des indicateurs doit être revu en 2016 avec l'arrivée d'un nouvel ATN genre en charge du volet et de la définition conjointe, avec le partenaire, du plan d'action Genre CTB-KOR.

Objectif Spécifique, Résultats et Sous-résultats	INDICATEURS	BL	Evolution				SOURCES DE VERIFICATION
		2014-2015	2014	Réalisé 2015	Ciblé 2015	TOTAL	
R4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé	Nbre de femmes au sein des CCP/CARG et autres comités de concertation est augmenté						
	Expériences pilotes de lieux d'échange d'associations féminines dans les 5 territoires se rencontrent régulièrement et opèrent comme un réseau						
A COMPLETER sur base concertation EDUKOR, rencontre Ministre du Genre et reprise stratégie du Conseil provincial de la femme	% de femmes dans les CCP/CARG	20%	20%	20%	20%	30%	
	% moyen des femmes au sein des OP	49%	49%	49%	49%	55%	
	% femmes membres des comités dir.	28%	28%	28%	28%	33%	
	% femmes membres des COCO	18%	18%	18%	18%	20%	
SR 4.1 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé	Nombre de formations et d'ateliers thèmes techniques organisés						
	Expériences pilotes de lieux d'échange d'associations féminines dans les 5 territoires						
	Nombre de formations et d'ateliers thèmes techniques organisés						
	Nombre de réunions et de participantes au niveau des lieux de rencontre pilote						
	Thématiques abordées en lien avec l'agriculture et suivi des recommandations des réunions « pilotes »						
SR 4.2. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé	Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural intègre le genre dans sa stratégie provinciale						
	Le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant adopte le Plan d'Action Genre dans le secteur de l'Agriculture						

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
SR 4.1 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé				
4.1.1. Appuyer des espaces d'échange entre les femmes et les hommes sur la division des tâches et responsabilités dans le secteur agricole			X	
4.1.2. Appui au Conseil Provincial des femmes			X	
SR 4.2. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé				
4.2.1. Appui à la Division Genre, Famille et Enfant et à l'IPAPEL pour renforcer les synergies sur l'intégration du genre dans la politique sectorielle			X	
4.2.2. Élaborer un plan d'action genre pour le secteur de l'agriculture			X	

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Le volet genre a pris du retard principalement à cause des difficultés de trouver et de recruter un ATN compétent dans le domaine. Le poste est donc resté vacant entre mars et décembre 2015. Une personne a finalement été sélectionnée fin décembre pour prendre fonction dès le début janvier.

En Q1 2015 des ateliers qui ont rassemblé près de 136 personnes ont été organisés en vue de :

- Renforcer la capacité des OPAs, églises, ONG, mutuelles, écoles et services étatiques sur la notion du Genre et aux droits de la femme dans le milieu.
- Comprendre le fonctionnement des organisations dans le travail homme-femme, le leadership et l'autonomisation
- Susciter le partage d'informations et le dialogue entre les structures afin d'identifier la prise en charge de l'intégration de l'approche Genre dans leur activité.

Des activités ont donc été réalisées mais sans réel plan d'intervention prédéfini en transversalité avec les deux autres programmes du KO. Des ateliers sont programmés en janvier 2016 pour lancer avec les partenaires la définition d'un plan conjoint d'intervention genre avec la CTB. Ce plan nous permettra de revoir et finaliser le choix des indicateurs avec les autres programmes du Kasai Oriental. Nous pensons que le retard pourra être rattrapé en partie fin 2016 si le plan d'intervention est suffisamment pragmatique, valorisant des ressources locales et adaptées aux contraintes du milieu.

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.7. Thèmes transversaux

2.7.1. Genre

Dans le PRODAKOR, le Genre est considéré à part entière comme un résultat. Une série d'activité est programmée en R4.

2.7.2. Environnement

La gestion de l'environnement est essentielle dans le contexte agricole local. Nous abordons différentes dimensions de la problématique environnementale :

- **Le problème écologique**, face aux techniques de production qui épuisent les ressources naturelles ;
- **Le problème écologique et énergétique**, face au déboisement pour la production de charbon de bois, épuisant les ressources naturelles, diminuant la biodiversité et provoquant la savanisation du milieu ;
- **Le problème toxicologique et de pollution des sols et des nappes**, par l'utilisation non maîtrisée et non contrôlée des produits chimiques phytosanitaires ;
- **L'agroécologie et l'agroforesterie**

La dégradation des ressources naturelles est très avancée dans la plupart des territoires. Elle limite considérablement productivité et la production agricole. Cette dégradation est causée par des techniques agricoles inadaptées. Les techniques agro-écologiques favorisent les dynamiques écologiques au service de la production agricole, en mobilisant des moyens naturels, accessibles localement et réduisant les coûts.

Les techniques agroforestières permettent également de lutter contre le réchauffement climatique en favorisant le stockage du carbone dans le sol et dans les plantes. La production de biomasse ligneuse par la plantation d'essences agro-forestières permet à la fois d'améliorer les ressources naturelles et de fournir de l'énergie aux familles.

Des techniques et innovations sont mises en démonstration dans le cadre des services d'appui-conseil, de formation et d'expérimentation paysanne, développés et autonomisés au sein des PE et VE des OPB. Ces démonstrations doivent permettre de :

- reconstituer l'humus dans la durée, par l'utilisation d'engrais verts, essentiel à la structure, à la stabilité et à la fertilité des sols ;
 - de stabiliser les sols, ses couches pédologiques et sa vie, en diminuant les opérations de labour ;
 - fixer l'azote et le carbone par les légumineuses en cultures associées, en essences forestières et par des plantes annuelles et pluriannuelles ;
 - favoriser la remontée des éléments minéraux par les légumineuses forestières à racine à pivot ;
 - de diminuer les coûts de production en réduisant la main d'œuvre sur les opérations de labour et de sarclage.
- **La gestion phytosanitaire**

Un plan d'encadrement et de contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires est développé avec l'IPAPEL. Ce plan a pour but de professionnaliser l'utilisation des produits chimiques et de limiter leur diffusion incontrôlée dans le milieu, notamment par les paysans. Nos échanges avec l'inspection évoluent vers un système d'accompagnement, de formation et d'agrément d'agents phytosanitaires privés, afin de faire respecter les réglementations.

De plus, des techniques agro-écologiques alternatives de lutte naturelles usant de composants naturels et locaux sont démontrées et testés dans les pépinières, sur les PE et VE.

2.8. Gestion des risques

Risques	Probabilité	Impact	Mitigation	Responsable
Risques liés à la stratégie, encadrement, monitoring et pérennité des actions impulsées par le PRODAKOR				
Couverture géographique trop large	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation vers les antennes - Dimensionner la couverture opérationnelle des équipes - Impliquer les dispositifs existants (ITAPEL/ITDR) et dimensionner les indicateurs d'après leurs capacités de couverture 	PRODAKOR
Manque de compétences transversales de l'équipe	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et intégration des équipes sur les différents résultats 	PRODAKOR
Mésentente sur l'articulation des responsabilités PRODAKOR – Partenaires	3	2	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de la vision et stratégie et méthodologie du PRODAKOR - AE/AF concerté et négocié 	PRODAKOR + Coordination KOR
Non implication du partenaire et permutation des agents	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - AE/AF clair sur les engagements mutuels - Positionner le partenaire dans ses responsabilités 	PRODAKOR
Mauvaise qualité de la prestation de service: privés, OP, état	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Former les prestataires (privé, ONG, OP, ...) - Former les partenaires - Ancrer les outils de gestion et monitoring - Positionner les colonnes hiérarchiques dans leur rôle 	PRODAKOR
Non pérennité des actions	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer une position de facilitation du PRODAKOR et de mise en complémentarité des acteurs dans la durée - Positionner les acteurs dans leurs rôles et mandats dans la durée - Renforcer les capacités des acteurs - Intégrer le processus d'auto-financement dans la durée 	PRODAKOR + Coordination KOR

Risques	Probabilité	Impact	Mitigation	Responsable
Risques liés aux activités et résultats attendus				
L'enclavement des zones et l'isolement des services	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture et entretien des pistes - PRODEKOR - Relocaliser les services sur la proximité 	PRODAKOR + PRODEKOR
L'instabilité politique et sécuritaire	3	2	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une relation permanente avec le partenaire - Adapter l'opérationnalisation avec les changements politiques provinciaux 	PRODAKOR + Coordination KOR + RR CTB
La volatilité de l'économie et des marchés	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une relation permanente entre les acteurs - Adapter l'opérationnalisation avec les changements - Renforcer les acteurs dans leur capacité à prévenir et porter des revendications au niveau des décideurs 	PRODAKOR, Cadres de concertations, acteurs
Les fraudes	3	2	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et faire appliquer des jeux de règles et procédures strictes au sein des accords de subsides - Mettre en place un système de monitoring, suivi et évaluation intégré au sein des systèmes de gestion des acteurs - Mettre en réseau les acteurs, leurs responsabilités et les échanges d'information 	PRODAKOR, Cadres de concertations, acteurs
L'attentisme des acteurs	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Un rôle d'animation constant pour la créativité, le pragmatisme, la simplification et la prise d'initiative - Une mise en réseau des acteurs pour une responsabilisation mutuelle 	PRODAKOR + Coordination CTB
L'instrumentalisation des OP par les ONGD	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les OP d'outils de décision, de gestion et d'autonomisation 	PRODAKOR + IPDR + IPAPEL
L'absence de confiance et de dynamisme au sein des OP	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de transparence et de redevabilité au sein de l'OP - Les organes décisionnels fonctionnels (AG, comité) - L'accompagnement de proximité pour l'autonomisation 	PRODAKOR + IPDR + IPAPEL + OP

[Tapez ici]

Les conflits au sein des OP et abandons de services	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence des décisions et des réalisations - Etablissement des textes d'après leurs réalités - Faire respecter les textes 	PRODAKOR + IPDR + IPAPEL
L'analphabétisme rural	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle avec EDUKOR - Simplifier les outils de gestion 	PRODAKOR + OP
La mauvaise compréhension de la notion de service et d'OP	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Implication de l'IPDR et de l'IPAPEL - Atelier d'éclaircissement: ONG, OP, IPAPEL, IPDR - Renforcement des capacités des IPDR, IPAPEL et des OP 	PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP
La marginalisation des femmes	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les femmes dans les actions, les OP + résultat 4 	PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP
Les coutumes et traditions bloquantes	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation pour réduire l'influence 	PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP
Les conditions météorologiques contraignantes	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des systèmes agro-écologiques permettant de restaurer les ressources naturelles et améliorer les conditions micro-climatiques en champs 	PRODAKOR + INERA + IPAPEL + IPDR + OP

3. Pilotage et apprentissage

3.1. Réorientations stratégiques

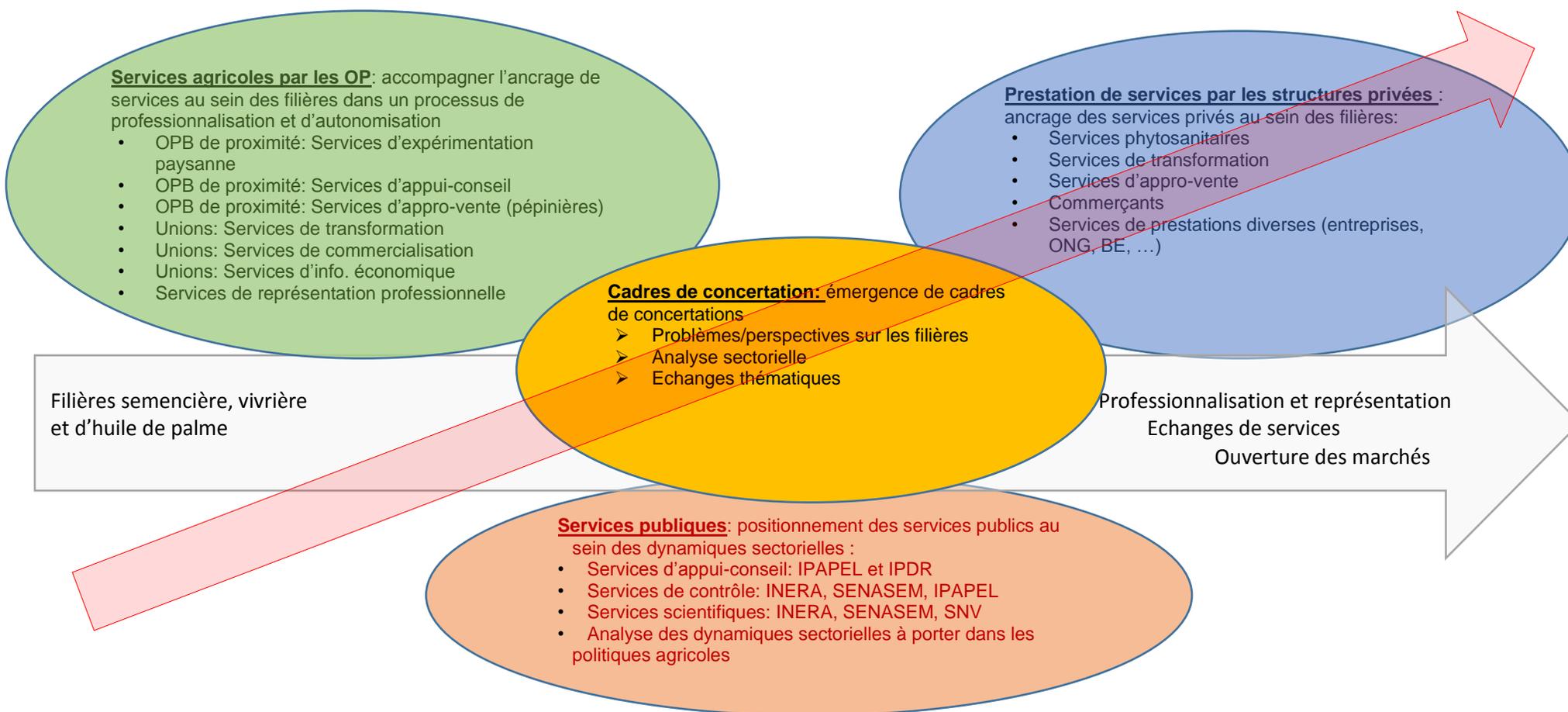
2015 a été marqué par l'élaboration de la stratégie PRODAKOR, dans la continuité de la définition de la *Baseline*. En voici les points saillant :

a. Stratégie et posture du PRODAKOR

Les différents diagnostics et études liées à la baseline ont permis de développer avec les partenaires locaux du secteur une réflexion et une stratégie conduisant à **une vision commune** sur les perspectives de développement agricole. Dès le début, l'implication des acteurs locaux publics, privés et socio-professionnels, dans la définition de cette vision, est essentielle pour l'enclenchement des activités du programme et pour garantir leur implication, dès son démarrage.

Se reposant sur l'objectif spécifique, la réflexion démarre des réalités vécues au cœur du ménage agricole pour définir un cadre d'amélioration de l'environnement social, technique et professionnel, propice à la prise d'initiative et à l'ouverture de nouvelles opportunités économiques et environnementales au niveau local. Pour se faire, la stratégie retenue se repose sur une approche d'amélioration et d'autonomisation des services en amont de filières agricoles. Le renforcement des capacités et la mise en réseau des acteurs constituent donc, logiquement, le ciment de cette stratégie, pour aboutir à une meilleure structuration, concertation et articulation du secteur et stimuler ainsi les dynamiques locales.

Schéma : ancrage de services agricoles au sein des filières prioritaires du Kasai Oriental



b. L'accompagnement à l'émergence et à l'autonomisation des OP et du secteur privé

La mise en place et la gestion de services agricoles peuvent s'avérer complexes en milieu paysan. Ceci appelle à un séquençage du processus de mise en place des compétences autour des services. Pour cela, chaque année, les OP sont auto-diagnostiquées de niveau I, II et III, selon leur degré d'autonomisation. Pour chaque niveau des modules adaptés ont été définis. Les OP sont alors accompagnées au fil du temps dans leur processus d'autonomisation, d'après des critères simples et précis. Celles qui atteignent le niveau III sont considérées comme suffisamment autonomes pour définir et conduire leurs propres stratégies et développer leurs propres partenariats.

Les OPB de niveau II et III sont mises en réseau par des activités de rencontres et de visites d'échanges. De ces rencontres émergent de nouvelles perspectives de mutualisation d'expériences et de ressources, pouvant mener à l'émergence d'Unions dédiées aux services de transformation et de commercialisation.

Tableau de séquençage de l'accompagnement des OPB

OP ?	Structuration socio-professionnelle	Services de la filière vivrière		Services huile de palme		Type d'accompagnement
		OPB	Union	OPB	Union	
OP I - émergente 1 > 4	1 Liste membres vérifiés	A - Parcelle expérimentale	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation aux membres : pourquoi se grouper? pq un groupement échoue-t-il? quelles conditions pour réussir un groupement? qu'est ce qu'une OP? ... ➤ Formation aux comités: qu'est ce qu'un comité? Qu'est ce qu'une AG? Qu'est ce qu'une caisse, RI? ... ➤ Formation DT à la tenue du service ➤ Accompagnement on job des différents responsables et outils de gestion (élaboration et tenue des cahiers)
	2 Comité représentatif à élire + réunions régulières		- Petits moulins et décortiqueuses	- Verger expérimental	- Presse/malaxeur amélioré	
	3 Premiers éléments du règlement intérieur					
	4 DT à élire					
OP II - expérimentée 1 > 11	5 Caisse + Fond de roulement	B - Parcelle expérimentale - Appro-vente / équipement	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation du comité à la décision de décaisser et aux procédures de décaissement ➤ Formation du trésorier aux procédures de décaissement et au suivi dans les cahiers de caisse ➤ Formation DT à la tenue du service ➤ Accompagnement on job des différents responsables et outils de gestion
	6 Election trésorier		- Petits moulins - décortiqueuses	- Verger expérimental	- Presse	
	7 Définition projet professionnel					
	8 Planification des activités					
	9 Suivi des activités		- Appro-vente / équipement	- Appro-vente / équipement	- Appro-vente/ équipement	
	10 Bilan des activités					
11 Auto-évaluation (I > II > III)						
OP III - autonome 1 > 15	12 Statuts	C - Parcelle exp. - Appro-vente/ équipement	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation à la demande sous remise de dossiers avec prestataires extérieurs : ONG, privés, IPAPEL, PDR, ... ➤ Co-financement et subvention pour service, investissements et fonds de roulement à la demande sous remise de dossiers et parts fonds propres
	13 Respect des statuts: structuration et décisions		- Appro-vente / équipement	- Verger expérimental	- Appro-vente/ équipement	
	14 Gestion stratégique - technique - financière					
15 En réseau et reconnaissance par les autres acteurs		- Moulin		- Presse		
	INSP. DEV. RURAL + ONG	INSP. AGRICULTURE	ONG	INSP. AGRICULTURE	ONG	

La question de la représentation socio-professionnelle des paysans au sein des cadres de concertation ancrés aux différentes échelles administratives est essentielle. Le processus de structuration de filières depuis la base est le seul à garantir un réseau permettant l'émergence de nouveaux leaders et une réelle représentation des ménages.

Une série d'opérateurs privés, non paysans, développent des services utiles à la filière. Ces privés ont été identifiés et sont éligibles pour bénéficier d'un accompagnement ou d'un appui en formation pour le développement de leur microentreprise. La mise en réseau de ces entrepreneurs privés avec le monde paysan et les services publics est essentielle à l'amélioration des prestations et des échanges de service sur les filières.

c. La réactivation planifiée des services publics et le repositionnement de l'état au plus proche des dynamiques sectorielles

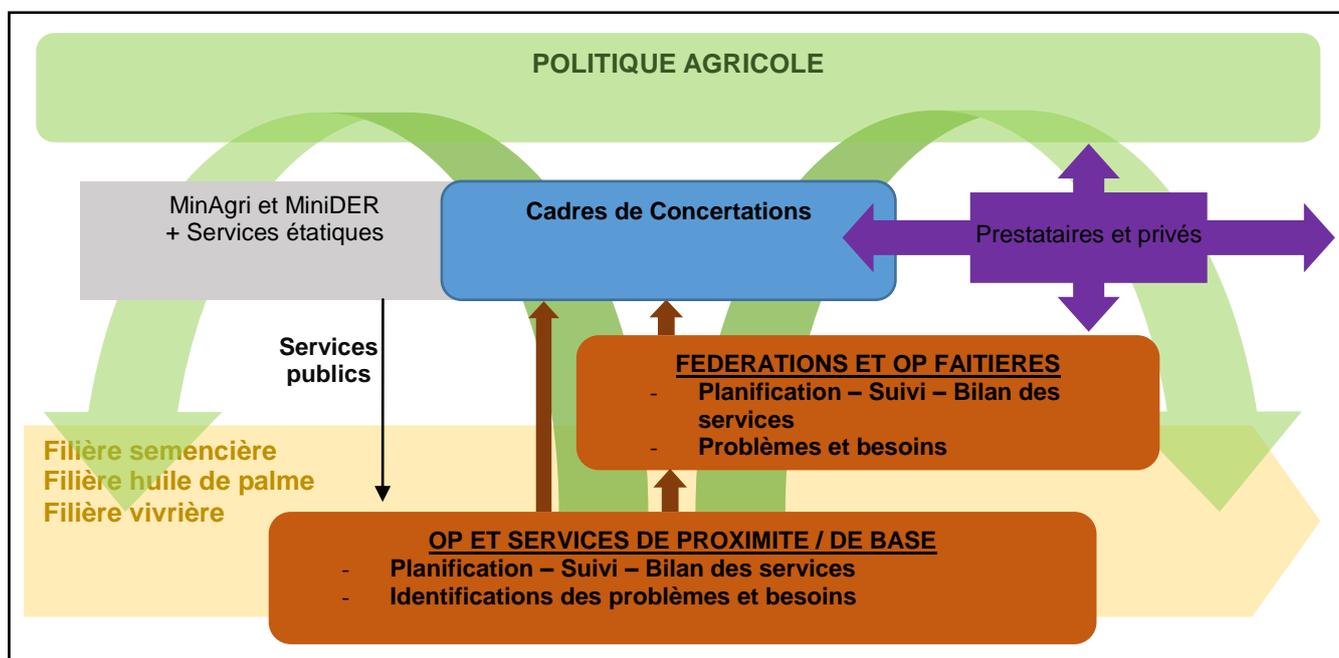
La posture du PRODAKOR au niveau provincial permet d'accompagner l'Etat congolais dans le repositionnement et la réactivation des services publics de base, au plus proche des dynamiques économiques et sectorielles. Les services publics sont dotés de certaines ressources propres valorisables (compétences, ressources humaines et matériels, connaissance du milieu, expériences, ...) et utiles à l'accompagnement des professionnelles sur les filières. Ainsi les services du Développement Rural et de l'Inspection de l'Agriculture sont respectivement repositionnés dans des rôles d'accompagnement à la structuration et à l'amélioration technique des services au sein des OPB I et II (voir point b). L'accompagnement des Unions appelant à des compétences plus spécifiques est préférablement confié à des ONG.

Ce rôle d'accompagnement nécessite toutefois un renforcement important des capacités dans le suivi des dynamiques sectorielles, l'analyse de leurs évolutions et le ciblage de l'intervention publique. Le manque de capacité analytique des services publics ne permet pas aux décideurs politiques de développer des visions claires ; ceci se répercute tant sur les dynamiques du secteur, que dans les relations avec le pouvoir central.

La remise en action des services techniques déconcentrés autour de stratégies opérationnelles simples, constitue une opportunité directe dans le rapprochement entre l'état et la société civile. Ce rapprochement s'établit grâce aux services adressés aux ménages et aux organisations paysannes. Cette mise en relation opérationnelle entre l'état et les professionnelles du secteur est un préalable indispensable pour l'émergence de cadres de concertation effectifs et la reconnaissance du rôle régalien de l'état par l'ensemble des acteurs.

d. Les cadres de concertation

L'approche ascendante démarre des initiatives locales par la mise en place de services professionnels au sein des filières. Les organisations paysannes et les opérateurs privés réalisent ainsi la planification et le bilan des services. Ils identifient également les problèmes et les besoins, qu'ils portent au sein des cadres de concertation. Les dynamiques sectorielles, leurs potentiels et leurs obstacles sont ainsi discutés et compilés en interprofession et avec l'Etat. Ces cadres, émergeant aux différentes échelles territoriales, constituent donc un dispositif essentiel à la définition, au pilotage, à l'animation et au suivi des politiques agricoles intégrées. Pour le PRODAKOR, l'ensemble de ce processus de concertation est donc essentiel à l'ancrage et la pérennisation des dynamiques sectorielles, qu'il aura contribué à enclencher.



3.2. Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Revoir et réadapter les indicateurs	Tous	1ère SMCL 2016
Impliquer au plus l'IPDR dans le volet de la structuration des OP	PRODAKOR - IPDR	Q1 2016
Lancer les études plus spécifiques sur la commercialisation	PRODAKOR	Q2 2016
Cadrer l'intervention Genre dans un plan d'action	PRODAKOR	Q1 2016
Soigner la communication sur la stratégie et ses perspectives au sein du monde paysan	Tous	Q1 2016
Animer la réflexion sur l'extension aux 15 bassins	PRODAKOR	Q2 2016
Mise à disposition des subsides pour renforcer la position des acteurs dans leurs rôles et mandats et assurer leur mise en réseau au sein des filières et du secteur	Tous	continuellement
Mise en place des accords, intégrant une démarche structurante et responsabilisante pour l'acteur, dans l'exécution de son service	Tous	continuellement
Assurer l'ancrage et la pérennisation des systèmes d'accompagnement et au développement des services agricoles	Tous	continuellement
Intégrer les dimensions d'autonomisation des services agricoles par l'efficience des dimensions structurelles, financières et techniques	Tous	continuellement
Assurer un bon dimensionnement et une bonne intégration des aspects techniques dans le contexte local	Tous	continuellement
Animer la réflexion sur le financement du secteur au niveau public et privé	PRODAKOR	continuellement
Assurer le contrôle, l'animation et l'accompagnement du dispositif stratégique	PRODAKOR	continuellement

3.3. Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les premières activités doivent dès le début du programme être structurant pour le secteur	CTB
La vision programme et la dimension sectorielle proposent des enjeux et des potentialité importante pour le développement du secteur	Tous les acteurs
Les acteurs étatiques de terrain, à l'origine considérés « faibles », montrent un dynamisme, des capacités et des potentiels porteurs dans les secteurs, notamment dans leur couverture géographique	IPAPEL
L'intérêt des services publics et des acteurs paysans autour de la dynamique de service – filière est croissant	OP, IPAPEL, IPDR
L'attentisme paysan dû aux approches « projet classique » est un obstacle majeur du programme	Tous les acteurs
L'accompagnement des paysans et des partenaires doit être séquencé et adapté au niveau de compétence	CTB

4. Annexes

4.1. Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
X	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

4.2. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source *	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	1. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le plaidoyer pour faire avancer les processus de la réforme de l'administration publique et de la décentralisation en vu de promouvoir un environnement propice au développement local.	mai-14	SMCL			Gvt & CTB	ASAP		ONGOING
2	2. Recommandation SMCL Nr.1 de: Appuyer les recherches sur les semences, établir une base des données sur les semences et ne garder que les mieux adaptées et plus performantes pour la vulgarisation auprès des ménages agricoles.	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie nationale semence	Prodakor	ASAP		ONGOING
3	3. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le partenariat entre le secteur public (les entités territoriales décentralisées) et privé (ONG, OPs, Fermiers, etc.) par leur implication	mai-14	SMCL			Prodakor	ASAP		ONGOING

	active pour pérenniser les acquis du programme et promouvoir le développement agricole.								
4	4. Recommandation SMCL Nr.1 de: Rendre performant le système de production et de commercialisation des semences améliorée dans le but d'accroître le recourt aux semences certifiées améliorées ; et multiplier des expérimentations dans le but de démontrer aux paysans l'avantage d'acheter les semences améliorées	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	Prodakor	ASAP		ONGOING
5	5. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire un lobbying pour accélérer la promulgation de la loi semencière afin d'assurer la qualité et l'accès aux semences améliorées	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	assemblée	ASAP		OPEN
6	6. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire recourt aux semences améliorées produites par les agro-multiplicateurs agréés pour la campagne agricole	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	province	Saison A		ONGOING
7	7. Recommandation SMCL Nr.1 de: Au-delà de la transformation, intégrer l'aspect d'amélioration de la nutrition des ménages en milieu rural dans l'objectif poursuivi par le programme et de ce fait dans l'étude de base en cours de réalisation.	mai-14				Prodakor	ASAP		CLOSED
8	8. Recommandation SMCL Nr.1 de: Ramener au niveau national la discussion sur la stratégie semence afin d'arriver à une approche cohérente et commune pour tous les PTF.	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	CTB – Province - UCAG	ASAP		ONGOING

9	9. Recommandation SMCL Nr.1 de: Créer des sites sentinelles dans chaque bassin de production pour avoir les données statistiques fiables et s'en servir dans la planification.	mai-14	SMCL			Moniteurs agricoles/O NGDs appuyés par Prodakor	Saison A		ONGOING
10	10. Recommandation SMCL Nr.1 de: Revisiter le rapport sur la gouvernance agricole et en tenir compte dans le volet renforcement des capacités des structures locales sur terrain.	mai-14	SMCL			Prodakor	ASAP		ONGOING
11	11. Recommandation SMCL Nr.1 de: Mettre en place un système des champs communs des OPs afin que ces dernières distribuent les semences produites à leurs membres et non les vendre.	mai-14	SMCL						ONGOING
12	1. Recommandation SMCL Nr.2: Assurer la présence de l'inspecteur de l'agriculture et du développement rural aux réunions SMCL PRODAKOR, comme services d'appui au Ministre	mars-15	SMCL		Insérer la recommandation dans le règlement d'ordre intérieur de la SMCL PRODEKOR	Président SMCL		L'IPAPPEL et l'IPDR ont assisté à la SMCL extraordinaire du mois juillet 2015	CLOSED
13	2. Recommandation SMCL Nr.2: Convoquer une réunion extraordinaire de la SMCL au mois de juin-juillet pour valider les stratégies et méthodologies mises en place	mars-15	SMCL			Président SMCL			CLOSED

14	3. Recommandation SMCL Nr.2: Redéfinir les stratégies et méthodologies concertées de mise en œuvre du programme à valider conjointement au niveau provincial et des territoires pour une bonne appropriation	mars-15	SMCL		Implication des Administrateurs du Territoire, Chefs de secteur, Chefs de groupement dans les sensibilisations sur les dispositifs d'accompagnement des OP Implication des ITDR, des agronomes de secteur, des PPV de secteur et moniteurs agricoles Planification de l'émergence des CARG secteurs et leur positionnement à la base du processus de concertation provincial	PRODAKOR			CLOSED
15	4. Recommandation SMCL Nr.2: Mettre en place une meilleure stratégie de renforcement des OP basée sur les ménages agricoles compte tenu du contexte de la province du Kasaï Oriental	mars-15	SMCL		Notion de filière et service professionnel pour l'exploitation agricole Des OP au service du développement des exploitations agricoles et non des ménages au service des OP et ONGD	PRODAKOR , IPAPPEL, IPDR			CLOSED
16	5. Recommandation SMCL Nr.2: Elaborer une Planification chiffrée des activités prévues pour une meilleure évaluation de celles qui sont réalisées ; La finalisation de l'étude de base permettrait cette approche.				Réalisation d'une ligne de base Etablissement des indicateurs de réalisation, de changement et actualisation du cadre logique	PRODAKOR			CLOSED
17	6. Recommandation SMCL Nr.2: Pour l'augmentation de la production : encourager la sélection massale au niveau des paysans qui réponde mieux aux conditions de la province du Kasaï Oriental; diversifier les légumineuses dans la gestion intégrée de la fertilité des sols ; mettre l'accent sur l'amélioration des pratiques culturales pour accroître le rendement de production	mars-15	SMCL		L'accompagnement à la sélection massale est intégrée dans la nouvelle stratégie /méthodologie dans l'axe 2 Sélection de techniques (SNV + INERA) durables intégrant les légumineuses de culture dans les associations culturales, les légumineuses d'engrais vert et de couverture dans les associations et rotations et des arbres fertilitaires mimosacées (albizia, leucena, cassia, samanea, ...)	PRODAKOR , SENASEM INERA, IPAPPEL			ONGOING

					Ces techniques et l'amélioration des pratiques paysannes sont démontrées au sein de parcelles expérimentales paysannes autour desquels se développent les services d'expérimentation, de formation et d'appui-conseil				
18	7. Recommandation SMCL Nr.2: Analyser les raisons de la non pérennisation de ces actions et partager les rapports des programmes précédentes (sur la pérennité des actions d'amélioration de la fertilité des sols)	mars-15	SMCL		Utilisation du Mucuna dans la rotation « à la place de cultures productives » > valorisation dans le café (toxicité) Utiliser le Mucuna en association avec les cultures vivrières pour produire le couvert nécessaire à la saison suivante Tester d'autres plantes de couverture : stylosanthes, desmodium, trèfle, eleusine, arachide pérenne, ...	PRODAKOR , Province			CLOSED
19	8. Recommandation SMCL Nr.2: Continuer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les activités génératrices des revenus et l'emploi en milieu rural	mars-15	SMCL		Planification de l'appui à la micro-entreprise notamment sur les sous-produits des filières (savons, restaurants, pépinières, ...) Implication des femmes dans les OP, les CARG et leurs organes décisionnels Planification des action	PRODAKO R, Province			ONGOING

4.3. Cadre logique mis à jour

Les nouveaux indicateurs de résultats ont été présentés dans les différentes parties du monitoring des points 2.2 à 2.6.

Cependant, une révision et une diminution du nombre d'indicateurs sont prévues pour 2016. Cette analyse se fera sur base des premières expériences de terrain pour mettre en relation la nouvelle stratégie et les potentiels identifiés au sein des acteurs. Ceci devra nous assurer un dimensionnement réaliste des résultats attendus.

4.4. Aperçu des MoRe Results

Une mission d'appui est prévue Q1 2016 pour permettre aux trois programmes du KOR de mettre en place et d'harmoniser leur système de suivi.

4.5. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version: **C01** Year to month : 31/12/2015

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DANS LES			4.260.940,00	260.890,98	1.151.743,44	1.412.634,42	2.848.305,58	33%
01 Le secteur semencier est renforcé et assure une			2.475.500,00	193.808,60	628.794,98	822.603,58	1.652.896,42	33%
01 Les semences de (pré-base) base sont produites en		REGIE	1.168.000,00	80.130,90	330.817,47	410.948,37	757.051,63	35%
02 Les semences certifiées R1 (et R2) sont produites par des		REGIE	1.062.500,00	81.547,65	219.522,35	301.070,00	761.430,00	28%
03 Des « semences de qualité déclarée » sont produites au		REGIE	245.000,00	32.130,05	78.455,16	110.585,21	134.414,79	45%
02 L'innovation et la diversification sont appuyées par un			760.000,00	25.398,45	358.994,05	384.392,50	375.607,50	51%
01 Introduire des techniques innovantes et recherche		REGIE	500.000,00	13.155,26	210.226,86	223.382,12	276.617,88	45%
02 Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants		REGIE	260.000,00	12.243,19	148.767,19	161.010,38	98.989,62	62%
03 La fonction d'appui conseil aux producteurs est			1.025.440,00	41.683,93	163.954,41	205.638,34	819.801,66	20%
01 Mise en place et suivi d'une stratégie d'appui-conseil		REGIE	145.000,00	11.520,58	1.715,30	13.235,88	131.764,12	9%
02 'Accompagnement des agronomes du secteur, des OP et		REGIE	850.440,00	30.031,50	162.239,11	192.270,61	658.169,39	23%
03 Etablir des liens avec les établissements d'enseignement		REGIE	30.000,00	131,85	0,00	131,85	29.868,15	0%
B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET LA			1.088.000,00	20.093,60	38.357,40	58.451,00	1.029.549,00	5%
01 OPA et groupements disposent des équipements de			928.000,00	18.761,29	16.260,55	35.021,84	892.978,16	4%
01 Financement d'équipements et infrastructure de stockage		REGIE	600.000,00	6.756,18	11.683,56	18.442,74	581.557,26	3%
02 Accompagnement gestion et maintenance		REGIE	263.000,00	11.408,74	4.576,99	15.985,73	247.014,27	6%
03 Renforcer compétences entrepreneuriale des femmes		REGIE	65.000,00	593,37	0,00	593,37	64.406,63	1%
02 Les capacités des OPA et faitières dans la			160.000,00	1.332,31	22.096,85	23.429,16	136.570,84	15%
01 Mettre en place un dispositif performant d'information sur		REGIE	60.000,00	522,31	22.096,85	22.619,16	37.380,84	38%
02 Améliorer les capacités des OPA et faitières dans la		REGIE	100.000,00	810,00	0,00	810,00	99.190,00	1%
C LA GOUVERNANCE DU SECTEUR AGRICOLE EST RENFORCÉE			1.235.500,00	6.227,19	71.649,16	77.876,35	1.157.623,65	6%
01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions			690.500,00	1.886,32	9.406,29	11.292,61	679.207,39	2%
		REGIE	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2016

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version: **C01**

Year to month : 31/12/2015

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
01 Collecte et échange d'informations sectorielles		REGIE	65.000,00	547,31	3.185,64	3.732,95	61.267,05	6%
02 Concertation sectorielle et suivi des interventions		REGIE	585.500,00	1.302,67	6.220,65	7.523,32	577.976,68	1%
03 Appui à la capitalisation des expériences dans le secteur		REGIE	40.000,00	36,34	0,00	36,34	39.963,66	0%
02 La concertation entre acteurs publics et privés et			545.000,00	4.340,87	62.242,87	66.583,74	478.416,26	12%
01 Appuyer un processus de structuration des OPA et de		REGIE	250.000,00	4.061,45	12.581,63	16.643,08	233.356,92	7%
02 Appuyer les CCT et CCS comme lieux d'échange et de		REGIE	200.000,00	0,00	49.563,08	49.563,08	150.436,92	25%
03 Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des		REGIE	95.000,00	279,42	98,16	377,58	94.622,42	0%
D LE LEADERSHIP DES FEMMES RURALES EST RENFORCÉ			387.500,00	1.448,91	4.501,34	5.950,25	381.549,75	2%
01 Un environnement favorable à l'empowerment des			260.000,00	1.448,91	4.501,34	5.950,25	254.049,75	2%
01 Accompagnement des espaces d'échanges et clubs		REGIE	170.000,00	1.448,91	4.501,34	5.950,25	164.049,75	4%
02 Appui au CPF		REGIE	90.000,00	0,00	0,00	0,00	90.000,00	0%
02 Un environnement favorable à l'empowerment des			127.500,00	0,00	0,00	0,00	127.500,00	0%
01 Appui à la Division Genre		REGIE	107.500,00	0,00	0,00	0,00	107.500,00	0%
02 Consultation Plan d'action Genre pour le secteur de		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			185.185,00	0,00	0,00	0,00	185.185,00	0%
01 Réserve budgétaire			185.185,00	0,00	0,00	0,00	185.185,00	0%
01 Réserve budgétaire		REGIE	185.185,00	0,00	0,00	0,00	185.185,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			3.842.875,00	1.020.005,54	815.463,52	1.835.469,06	2.007.405,94	48%
01 Ressources humaines			2.514.375,00	675.798,54	508.816,18	1.184.614,72	1.329.760,28	47%
01 Personnel International (ATI)		REGIE	1.440.000,00	523.484,03	276.161,12	799.645,15	640.354,85	56%
02 Equipe technique Nationale		REGIE	462.000,00	62.717,43	88.921,81	151.639,24	310.360,76	33%
03 Equipe nationale administrative et logistique (25%)		REGIE	216.375,00	75.271,74	117.147,94	192.419,68	23.955,32	89%
		REGIE	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2016

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version: **C01**

Year to month: 31/12/2015

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
04 Equipe nationale administrative et logistique antennes		REGIE	396.000,00	14.325,34	26.585,31	40.910,65	355.089,35	10%
02 Véhicules			550.500,00	245.671,80	63.893,93	309.565,73	240.934,27	56%
01 Véhicules		REGIE	120.000,00	136.766,02	0,00	136.766,02	-16.766,02	114%
02 Motos et vélos		REGIE	45.000,00	47.076,78	114,91	47.191,69	-2.191,69	105%
03 Equipement et matériel		REGIE	85.500,00	48.501,15	43.734,05	92.235,20	-6.735,20	108%
04 Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers		REGIE	300.000,00	13.327,85	20.044,97	33.372,82	266.627,18	11%
03 Fonctionnement			460.000,00	70.622,61	198.583,51	269.206,12	190.793,88	59%
01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos		REGIE	180.000,00	8.335,06	94.498,43	102.833,49	77.166,51	57%
02 Frais de fonctionnement des bureaux (MBM+antennes)		REGIE	180.000,00	30.874,43	79.741,29	110.615,72	69.384,28	61%
03 Organisation des SMCL		REGIE	25.000,00	1.241,26	4.008,02	5.249,28	19.750,72	21%
04 Frais de mission		REGIE	75.000,00	30.171,86	20.335,77	50.507,63	24.492,37	67%
04 Audit suivi et évaluation			318.000,00	27.912,59	44.199,66	72.112,25	245.887,75	23%
01 Audit		REGIE	75.000,00	0,00	0,00	0,00	75.000,00	0%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	60.000,00	0,00	492,26	492,26	59.507,74	1%
03 Etude baseline		REGIE	60.000,00	25.125,08	21.114,88	46.239,96	13.760,04	77%
04 Suivi et backstopping		REGIE	48.000,00	2.787,51	13.402,41	16.189,92	31.810,08	34%
05 Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation		REGIE	75.000,00	0,00	9.190,11	9.190,11	65.809,89	12%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	-29,76	-29,76	29,76	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	-29,76	-29,76	29,76	??%
		REGIE	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	1.308.666,22	2.081.714,86	3.390.381,08	7.609.618,92	31%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2016

page: 3

4.6. Ressources en termes de communication

- Une équipe transversale KOR de communication, composée de deux personnes
- Des émissions de radio rural
- Un article sur la campagne de distribution de graines pré-germées
- L'accueil de mission et de visite et des présentations power point